

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Commune de Saint-Martin-du-Fouilloux



Mars 2024

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	1
PRÉSENTATION DE L'ABS ET MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL	1
ANALYSE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE.....	3
1. DEMOGRAPHIE.....	4
2. PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE.....	12
3. SENIORS	20
4. LOGEMENT, HABITAT.....	25
5. EMPLOI ET MOBILITE	33
6. TISSU ECONOMIQUE.....	49
7. NIVEAU DE VIE.....	54
9. VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE	64
SYNTHÈSE	72
ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET ACTIONS.....	75
ANNEXES	80
GLOSSAIRE	81
ENQUETE HABITANTS.....	83
COMPTE-RENDU DES RENCONTRES.....	84
COMPARATIFS DES DONNEES QUANTITATIVES	104

AVANT-PROPOS

Le CCAS de la commune de Saint-Martin-du Fouilloux vous présente sa première Analyse des Besoins Sociaux.

Celle-ci a été réalisée par un comité d'élus, de membres du CCAS et de citoyens.

Elle a nécessité un travail conséquent. Nous remercions, pour leur contribution tout au long de cette démarche, les élus, les acteurs sociaux professionnels et associatifs ainsi que les habitants volontaires.

PRÉSENTATION DE L'ABS ET MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

L'Analyse des **B**esoins **S**ociaux est une obligation réglementaire pour les CCAS depuis le décret du 6 mai 1995. Un nouveau décret - n°2016-824, du 21 juin 2016 - redéfinit la réglementation en exigeant la mise en œuvre d'une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) sous la forme d'analyse des données sociodémographiques.

Pour la réaliser, sur décision du CCAS prise le 1^{er} juin 2022, la commune a reçu l'aide du Conseil Départemental, qui l'a accompagnée pendant 6 mois et a mis gratuitement à disposition un outil méthodologique.

L'ABS est une démarche stratégique pour mieux connaître les besoins locaux et permettre aux services de mieux y répondre.

Elle fonde le projet social de l'équipe municipale et constitue sa feuille de route.

Méthodologie

L'accompagnement du Conseil Départemental pendant les 6 premiers mois s'est déroulé de la façon suivante :

- Des temps collectifs lors de rencontres organisées entre plusieurs CCAS pour donner les outils nécessaires à la réalisation de l'ABS
- Des temps de retours sur site pour commencer à répondre aux « défis » qui étaient proposés :

Défi 1 : Structurer l'ABS, organiser le recueil des données sociodémographiques pour établir le portrait social du territoire à partir de documents divers et sur différents sites (INSEE, Observatoire des territoires, AURA, diagnostic CTG, Angers Loire Habitat, CAF...).

Thématiques abordées :

- Démographie
- Petite enfance, enfance, jeunesse
- Seniors
- Logement, habitat
- Emploi et mobilité
- Tissu économique
- Santé, handicap, dépendance
- Vie locale et associative
- CCAS

Ces données ont été comparées à celles de 2 communes au profil proche de celui de Saint-Martin-du-Fouilloux : Savennières et Soulaire-et-Bourg, parfois à celles d'ALM, du Maine-et-Loire et de la France.

Défi 2 : Recueillir la parole des acteurs du territoire (des habitants, des socioprofessionnels, ...), faire une analyse croisée des données, analyser l'offre locale de la commune et du CCAS, faire une synthèse de l'offre sociale.

Défi 3 : Concrétiser la réflexion, faire émerger des problématiques, définir les enjeux, les orientations sociales, les objectifs et élaborer un plan d'action.

Un comité de pilotage composé de 4 membres du CCAS et de 2 personnes ressources habitant la commune s'est réuni 15 fois pour des séances de travail.

Communication

L'ensemble des travaux a été présenté aux membres du CA du CCAS et aux élus du Conseil Municipal. Le document est disponible sur le site de la commune.

ANALYSE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

1. Démographie

1.1 Principales dynamiques

1.2 Tranches d'âge

1.3 Ménages et composition des ménages

1.4 Nationalité, immigration

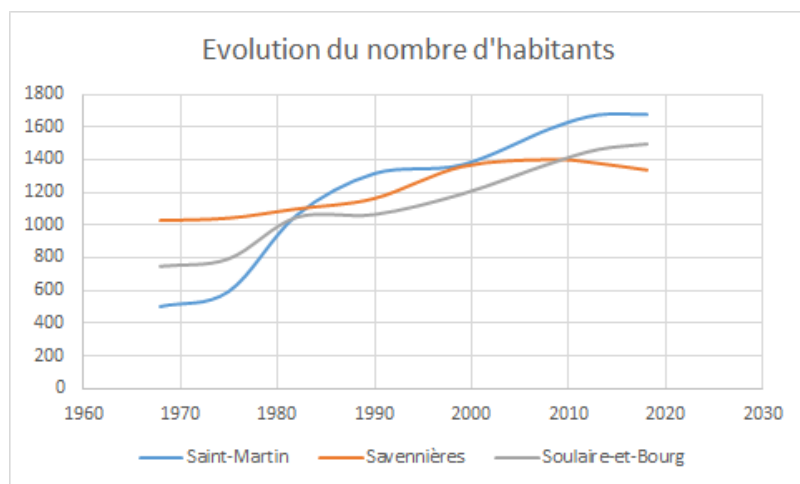


1.1 Principales dynamiques

Nombre d'habitants

	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Saint-Martin-du-Fouilloux	506	596	1061	1315	1368	1587	1672	1674
Savennières	1031	1045	1101	1164	1357	1399	1376	1336
Soulaire-et-Bourg	746	792	1046	1063	1189	1374	1461	1494

(Source INSEE Dossier complet)



La population de Saint-Martin-du-Fouilloux a beaucoup augmenté entre 1968 et 1990 (+ 160 %).

Depuis, la croissance a fortement diminué ; on constate même une stagnation entre 2013 et 2018.

Les deux communes de référence ont aussi connu une croissance de leur population, mais plus douce.

Evolution des taux annuels de variation due au solde naturel et au solde migratoire 2013- 2018

Indicateurs	Saint-Martin-du-Fouilloux	Savennières	Soulaire-et-Bourg	Angers-Loire-Métropole	Maine-et-Loire
Variation annuelle de la population (habitants)	0	- 8	7	2376	3169
Variation annuelle de la population due au solde migratoire apparent (habitants)	- 8	- 7	- 6	1124	553
Variation annuelle de la population due au solde naturel (habitants)	9	- 1	13	1253	2616

(Source : Observatoire des Territoires)

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

- Solde migratoire = Arrivées – Départs
- Solde naturel = Naissances - Décès

Indicateurs démographiques depuis 1968 (en %)

Saint-Martin-du-Fouilloux	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2008	2008-2013	2013-2018
Variation annuelle moyenne de la population en %	2,4	8,5	2,7	0,4	1,7	1,0	0,0
<i>due au solde naturel en %</i>	0,8	1,4	1,4	0,7	1,0	0,8	0,5
<i>due au solde apparent des entrées/sorties en %</i>	1,6	7,1	1,3	-0,3	0,7	0,3	-0,5
Taux de natalité (‰)	20,3	22,2	16,8	11,4	12,8	10,5	9,3
Taux de mortalité (‰)	12,1	8,3	3,0	4,5	3,0	3,0	4,2

(Source INSEE Dossier complet)

En 2013-2018, le taux de mortalité est de 10,7 ‰ à Savennières, alors qu'il est semblable à Saint-Martin-du-Fouilloux et Soulaire-et-Bourg (voir [annexes](#)) : est-ce dû à la présence d'un EHPAD à Savennières ?

1.2 Âge de la population

Groupes d'âge composant la population en 2018

Saint-Martin-du-Fouilloux	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
0-14 ans	173	20,8	170	20,2	343	20,5
15-29 ans	116	13,9	112	13,3	228	13,6
30-44 ans	154	18,5	161	19,1	315	18,8
45-59 ans	189	22,7	197	23,4	386	23
60-74 ans	159	19,1	157	18,7	316	18,9
75-89 ans	37	4,5	40	4,7	77	4,6
90 ans et plus	4	0,5	5	0,6	9	0,6

(Source INSEE Dossier complet)

Les jeunes de 0 à 14 ans représentent 20,5 % de la population à Saint-Martin-du-Fouilloux.

C'est un pourcentage légèrement supérieur à celui du Maine-et-Loire (19 %) ; l'écart est plus important avec Angers Loire Métropole (17,2 %).

La différence est plus flagrante pour les 15-29 ans qui représentent 23,2 % de la population d'Angers-Loire-Métropole ; ceci s'explique bien sûr par la présence des étudiants à Angers.

Données Savennières et Soulaire-et-Bourg en [annexe](#)

Répartition de la population par âge



- 0-14 ans
- 15-29 ans
- 30-44 ans
- 45-59 ans
- 60-74 ans
- 75-89 ans
- 90 ans et plus

Evolution de la population par grandes tranches d'âge 2008-2018 (en %)

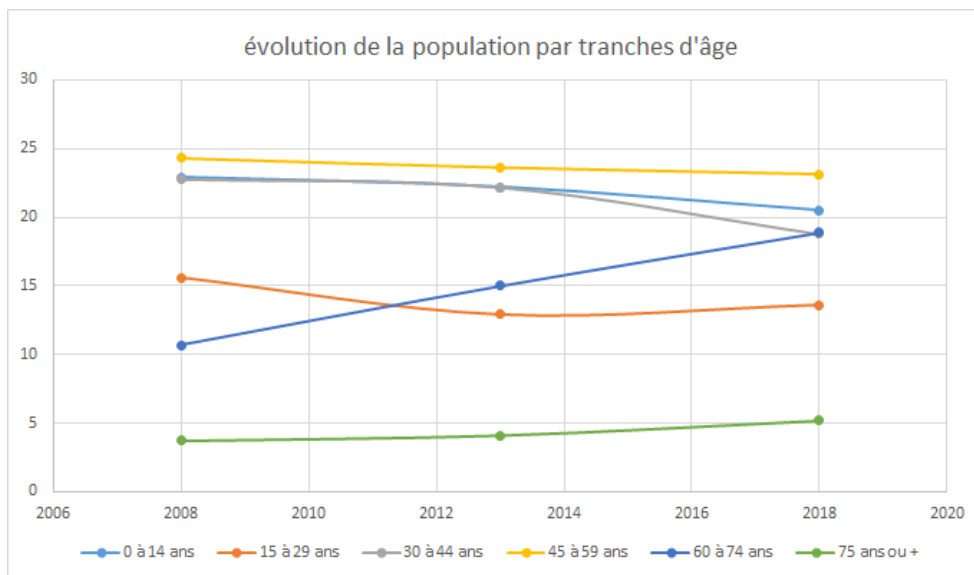
Saint-Martin-du-Fouilloux	2008	2013	2018
0 à 14 ans	22,9	22,2	20,5
15 à 29 ans	15,6	12,9	13,6
30 à 44 ans	22,8	22,2	18,8
45 à 59 ans	24,3	23,6	23,1
60 à 74 ans	10,7	15,0	18,9
75 ans ou +	3,7	4,1	5,2

(Source INSEE Dossier complet)

La part de la population de plus de 60 ans augmente à Saint-Martin-du-Fouilloux comme dans les deux communes de comparaison.

Données Savennières et Soulaire-et-Bourg en [annexe](#)

Ce vieillissement de la population est un phénomène national. En France, les plus de 60 ans représentaient 21,8% de la population en 2008 ; ils représentaient 26 % en 2019.



Age moyen et âge médian

	Saint-Martin-du-Fouilloux	Savennières	Soulaire-et-Bourg
Age moyen	40,5 ans	42,7 ans	38,9 ans
Age médian (source « villesavivre »)	43 ans	45 ans	40 ans

(Source INSEE Dossier complet)

Indice de jeunesse

Evolution de l'indice de jeunesse à Saint-Martin-du-Fouilloux :

2008	2013	2018
2,06	1,47	1,13

(Source : Observatoire des Territoires)

En 2018, l'indice de jeunesse était à Savennières de 0,94 et à Soulaire-et Bourg de 1,33.

Indicateur expliqué :

L'indice de jeunesse est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle qui est âgée de 60 ans et plus.

Par exemple, à Saint-Martin-du-Fouilloux, en 2018, il y avait 113 jeunes pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus, soit un indice de 1,13

Indicateur expliqué :

L'âge médian est l'âge qui divise la population en deux groupes numériquement égaux : la moitié est plus jeune que cet âge et l'autre moitié est plus âgée. Il se distingue de l'âge moyen, qui est la moyenne de l'âge des habitants. Source : Wikipédia

Un indice de jeunesse supérieur à 1 signifie que la population jeune est plus nombreuse que la population âgée de 60 ans et plus, mais en 10 ans, cet indice n'a pas cessé de baisser.

1.3 Ménages et composition des ménages

En 2018, le nombre de ménages sur la commune était de 653 à Saint-Martin-du-Fouilloux, de 539 à Savennières et de 572 à Soulaire-et-Bourg.

Composition des ménages

Indicateurs en %	Saint-Martin-du-Fouilloux	Savennières	Soulaire-et-Bourg	ALM	Maine-et Loire
Part des ménages formés d'1 seule personne	19,5	26,6	20,2	43,3	35,7
Part des ménages formés d'1 couple sans enfants	34,8	33,0	32,5	24,5	28,7
Part des ménages formés d'1 famille monoparentale	6,2	6,4	7	8,3	7,3
Part des ménages formés d'1 couple avec enfants	37,9	33,9	40,4	21,3	26,6

(Source : Observatoire des Territoires)

Indicateur expliqué :

Un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de colocation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

En comparaison avec les autres territoires, on remarque que la part des personnes vivant seules (part des ménages formés d'une seule personne) est plus faible à Saint-Martin-du-Fouilloux

La part relativement importante des ménages formés d'un couple sans enfants peut s'expliquer par une proportion importante de personnes âgées dans la commune avec en parallèle une proportion aussi forte de ménages avec enfants.

Personnes de 15 ans ou plus vivant seules

Saint-Martin-du-Fouilloux			
en %	2008	2013	2018
15-19 ans	0,0	0,0	1,9
20-24 ans	1,5	3,4	3,6
25-39 ans	4,3	4,9	4,6
40-54 ans	4,3	5,4	7,2
55-64 ans	7,3	11,4	9,4
65-79 ans	22,0	13,5	17,3
80 ans et plus	53,8	46,2	41,4

(Source INSEE Dossier complet)

La part des ménages composés d'une seule personne permet d'analyser le risque d'isolement : voir en particulier les tranches + de 80 ans et - de 25 ans.

Les 3 communes ont des taux assez proches de personnes âgées de 80 ans et plus vivant seules. En revanche, seule la commune de Saint-Martin enregistre des jeunes de 15 à 19 ans vivant seuls. Ce pourcentage est néanmoins très faible (1,9 %).

1.4 Nationalité, immigration

Part des étrangers et immigrés (en %)

	Saint-Martin-du-Fouilloux	Savennières	Soulaire-et-Bourg	ALM	France
Etrangers	0,8	1,8	0,9	5,4	7,1
Immigrés	1,5	2,6	1,3	6,9	9,7

(Source INSEE)

Indicateur expliqué :

Est «étrangère» toute personne résidant en France et ne possédant pas la nationalité française.

Un «immigré» est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France.

2. Petite enfance, enfance, jeunesse

2.1 Nombre de naissances

2.2 Offre d'accueil

2.3 ALSH

2.4 Scolarisation



2.1 Nombre de naissances

Nombre de naissances par commune

Nombre de naissances	2010	2013	2017	2021
Saint-Martin-du Fouilloux	22	15	11	14
Savennières	17	10	15	12

Source INSEE et diagnostic du Territoire 2018 du CSI

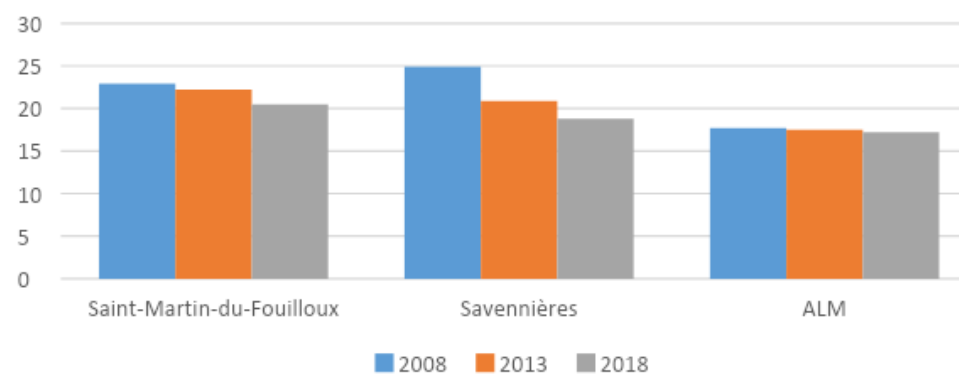
Le nombre de naissances continue de baisser sur les communes avec une tendance plus marquée à Saint-Martin-du-Fouilloux.

Evolution de la population des 0 - 14 ans sur 2008-2018

Saint-Martin-du-Fouilloux	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	1 587	100,0	1 672	100,0	1 674	100,0
0 à 14 ans	363	22,9	371	22,2	343	20,5

Source INSEE

Evolution de la population des 0 à 14 ans



La part des jeunes de 0 à 14 ans est en constante diminution à Saint-Martin-du-Fouilloux comme à Savennières ; cette diminution est moins marquée pour Angers Loire Métropole.

On note cependant que le pourcentage de jeunes à Saint-Martin-du-Fouilloux est plus élevé que dans les autres territoires (20,5 % en 2018, contre 18,8% et 17.2%). Données complètes en [annexe](#).

Indice de jeunesse

Voir [page 11](#)

Part des ménages dont la famille principale est formée d'un couple avec enfant(s)

en 2018	Saint-Martin-du-Fouilloux	Savennières	ALM
en %	37.90%	33.90%	21.10%

(Source Observatoire des Territoires)

Une part importante de notre population est composée de couples avec enfants.

2.2 Offres d'accueil

Nombre d'assistantes maternelles (2019-2020)

	2019	2020	2022
Saint-Martin-du-Fouilloux	15	9	7
Savennières	8	6	6

Le nombre d'assistantes maternelles a diminué de moitié en 3 ans.

Source https://data.maine-et-loire.fr/explore/dataset/224900019_assistants-maternels-agrees-par-commune-en-maine-et-loire/export/
<https://assmat.maine-et-loire.fr/index.php?id=1577>

Depuis plusieurs années, le nombre d'assistantes maternelles en activité tend à reculer (divisé par 2 en 3 ans), alors même que les besoins d'accueil restent importants.

Le vieillissement continu de la population des assistantes maternelles se traduit par des départs massifs à la retraite qui ne sont pas compensés par de nouvelles entrées dans le métier.

Se posent ici d'une part la question de l'attractivité du métier, liée à la fois aux conjonctures économiques et à la valorisation, à la reconnaissance du métier et d'autre part la question de la formation continue.

Deux de ces assistantes maternelles exerçaient au travers d'une Maison des Assistantes Maternelles et celle-ci a été récemment fermée.

Fin 2023, 2 assistantes maternelles sont en activité, soit un potentiel de 7-8 places théoriques.

Il n'y a aucune place disponible à ce jour.

Accueil collectif de jeunes enfants

Micro crèche privée :

Les Lilas	Saint- Martin-du-Fouilloux	ouverture en 2018	12 places régulières
Les Lutins d'à Côté	Saint-Léger-de-Linières	ouverture en 2013	10 places régulières
Brin de nature	Saint-Léger-de-Linières	ouverture en 2019	10 places régulières

Structure multi-accueil intercommunale :

Cocci'Bulles	Saint-Georges-sur-Loire	ouverture en 2016	24 places régulières 6 occasionnelles
Mille Pattes	Saint-Léger-de-Linières	ouverture en 2009	24 places régulières 6 occasionnelles

Source https://data.maine-et-loire.fr/explore/dataset/224900019_accueils-de-jeunes-enfants-maine-et-loire/export/?location=13,47.56946,-0.53756&basemap=jawg.streets

L'accueil des jeunes enfants se caractérise par une diversité de l'offre et un développement des micro-crèches privées ces dernières années. On constate que l'offre privée collective prend de l'ampleur aux dépens des modes d'accueil plus individuels.

Cette diversité peut répondre à des difficultés de solutions d'accueil rencontrées par les familles mais ne vient-elle pas en concurrence des autres modes d'accueil et notamment l'accueil individuel ?

Il est important d'assurer cette veille de l'évolution des modes d'accueil et d'être attentif à la tension offre/demande sur le territoire afin de garantir cette diversité d'accueil.

Les deux structures multi-accueil sont accessibles aux habitants de Saint-Martin-du-Fouilloux.

Seules ces 2 structures multi accueil proposent un accueil occasionnel (halte-garderie) et sont gérées par l'association intercommunale La Boîte à Malice. Elles bénéficient du soutien financier de la CAF, de la MSA, du Conseil Départemental ainsi que des communes du SIRSG. Bonne répartition géographique des structures collectives. Cependant, Les horaires d'accueil sont un peu justes le matin et le soir, voire inadaptés pour des familles avec des professions aux amplitudes horaires atypiques (professions liées au commerce, au milieu médical...) et travaillant sur Angers ou Ancenis.

Le soutien accru ces dernières années des pouvoirs publics en faveur des crèches (octroi de capacité supplémentaire) s'est traduit par une baisse du recours à l'accueil individuel.

Pour la plupart des familles, le recours à une assistante maternelle est plus onéreux que la crèche en raison du mode de calcul du complément du libre choix du mode de garde (CMG), moins favorable aux parents employeurs d'assistante maternelle. Pour les familles dont les revenus sont inférieurs à 5 Smic, le reste à charge est plus élevé si elles recourent à une assistante maternelle plutôt qu'à un Établissement d'Accueil du jeune Enfant.

Au mois de septembre 2022, 5 dossiers de familles foliosaines étaient en attente alors qu'aucune place n'était disponible.

Par ailleurs, des tensions importantes sont recensées pour les mois à venir.

La situation a évolué entre 2018 et 2022 : la demande est maintenant supérieure à l'offre de garde, des dossiers sont en attente ou bien refusés faute de places disponibles.

Les départs à la retraite d'autres assistantes maternelles sont probables et vont générer un contexte encore plus contraint.

Pour autant, un point de vigilance est à avoir sur l'adéquation entre le nombre de places d'accueil, la natalité et le solde migratoire.

2.3 L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

Les modes d'accueil ALSH pour les enfants 3-12 ans

Source BAM



Source C SI

Le territoire est bien doté en accueils de loisirs sans hébergement : le Possoloire à la Possonnière, le Séquoia à Saint-Jean-de-Linières et le Bois Enchanté à Saint-Georges-sur-Loire. Sur ces trois accueils, deux sont ouverts toute l'année.

Les enfants de notre commune sont essentiellement accueillis à l'ALSH « Le Bois Enchanté » qui dispose d'un site à Saint-Georges-sur-Loire et, depuis septembre 2023, d'un site à Saint-Martin-du-Fouilloux ouvert le mercredi pendant la période scolaire.

2.4 Scolarisation

Effectif école Pierre Ménard

Année scolaire	2016-2017	2018-2019	2021-2022
Nombre d'élèves	161	140	130

(Source : école Pierre Ménard)

Les effectifs de l'école sont en baisse constante ces 5 dernières années.

Cette baisse est à mettre en parallèle avec la baisse du nombre de jeunes 0/14 ans.

	Nombre total de jeunes	Nombre de jeunes scolarisés	Part de jeunes scolarisés en %
2 à 5 ans	77	59	76,6%
6 à 10 ans	120	118	98,3%
11 à 14 ans	109	108	99,1%
15 à 17 ans	78	75	96,2%
18 à 24 ans	89	49	55,1%

Source : INSEE,, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2018

La commune de Saint-Martin-du-Fouilloux est rattachée au collège Jean Racine de Saint-Georges-sur-Loire.

Le lycée de secteur est le lycée Henri Bergson à Angers ; cependant, quelques jeunes fréquentent d'autres établissements.

3. Seniors

3.1 Part des seniors dans la population

3.2 Hébergement, isolement



3.1 Part des seniors dans la population

Part des seniors dans la population en 2018

	Saint-Martin-du-Fouilloux					
	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
60-74 ans	159	19,1	157	18,7	316	18,9
75-89 ans	37	4,5	40	4,7	77	4,6
90 ans et plus	4	0,5	5	0,6	9	0,6

(Source INSEE Dossier complet)

En 2018, 402 habitants de la commune de Saint-Martin-du-Fouilloux sont âgés de 60 ans et plus, cela représente 24,1% de la population.

A Savennières, les plus de 60 ans sont 360 soit 27,4% de la population totale.
A Soulaire-et-Bourg, ils sont 320 soit 21,9 % de la population.
Données Savennières et Soulaire-et-Bourg en [annexe](#)).

Evolution de la population des seniors 2008-2018

En %	Saint-Martin-du-Fouilloux		
	2008	2013	2018
60 à 74 ans	10,7	15,0	18,9
75 ans ou +	3,7	4,1	5,2

(Source INSEE Dossier complet)

L'ensemble de ces données confirme les informations du point 1.2 : on constate un vieillissement net de la population.

Données Savennières et Soulaire-et-Bourg en [annexe](#).

Evolution de l'indice de vieillissement :

	2008	2013	2018
Saint-Martin-du-Fouilloux	29	42	64
Savennières	53	65	82
Soulaire-et-Bourg	36	43	52
ALM	57	65	73

(Source : Observatoire des Territoires)

Indicateur expliqué :

Indice de vieillissement = nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

Plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes.

3.2 Hébergement, isolement

Hébergement des personnes âgées

Personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules à domicile

	Saint-Martin-du-Fouilloux	Savennières	Soulaire-et-Bourg	Angers Loire Métropole	Maine-et-Loire
Nombre	26	15	25	10 837	29 057
%	28,3	25	27,8	44,4	42

(Source : Observatoire des territoires)

Personnes de 65 ans ou plus vivant seules

en %	Saint-Martin-du-Fouilloux		
	2008	2013	2018
65-79 ans	22,0	13,5	17,3
80 ans et plus	53,8	46,2	41,4

(Source INSEE Dossier complet)

La part des ménages composés d'une seule personne permet d'analyser le risque d'isolement.

Données Savennières et Soulaire-et-Bourg en [annexe](#).

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées

	Saint-Martin-du-Fouilloux	Savennières	Soulaire-et-Bourg	ALM	Maine-et-Loire	France
Nombre de places dans des établissements pour personnes âgées	0	42 (EHPAD)	0	4 565	13 494 (176 pour 1 000 habitants)	122 015 (123 pour 1 000 habitants)
Part des 75 et + vivant dans un établissement pour personnes âgées	0 %	29,6 %	0 %	10,3 %	11,9 %	9,9 %

(Source : Observatoire des Territoires)

Paroles de seniors :

On aimerait avoir une maison avec un petit jardin ou un appartement dans un petit collectif avec balcon, ascenseur, espace de convivialité, être dans le bourg et être propriétaire.

Pour les locatifs, il faut respecter des conditions de ressources !

On est bien à Saint-Martin, on n'a pas envie de partir.

Ces données sont à nuancer puisque des personnes âgées de Saint-Martin vivent dans des établissements situés dans des communes voisines.



4. Logement, habitat

4.1 Typologie du parc de logements

4.2 Qualité des logements

4.3 Les logements locatifs sociaux

4.4 Prix de l'immobilier



4.1 Typologie du parc de logements

Catégories et types de logements

INSEE 2019	Nbre logements		Résidences Principales		Résidences Secondaires		Logements vacants	
	2013	2018	2013	2018	2013	2018	2013	2018
Saint-Martin-du-Fouilloux	647	679	627	653	9	9	11	17
Savennières	615	616	538	539	24	26	52	52
Soulaire-et-Bourg	559	608	529	572	11	14	18	22
ALM	144 901	156 154	132 935	144 206	2 577	3 399	9 389	8 900

INSEE 2019	Maisons		Appartements	
	2013	2018	2013	2018
Saint-Martin-du-Fouilloux	626	660	20	15
Savennières	590	573	24	29
Soulaire-et-Bourg	545	594	13	14
ALM	65 757	69 933	77 049	84 379

- 98,6% des logements sont occupés toute l'année
- Le nombre de résidences secondaires est stable
- La part de logements inoccupés est de 3%
- Le nombre de logement a augmenté de 8,2% en 5 ans

Nombre de résidences selon les types

INSEE 2019	Nombre Habitants 2018	Ensemble	T 1	T2	T3	T4	T5 et +
Saint-Martin-du-Fouilloux	1 674	653	1	20	71	140	420
Savennières	1 336	539	9	34	44	113	339
Soulaire-et-Bourg	1 674	572	3	15	51	99	404
ALM	302 399	144 206	13 260	22 069	28 603	29 345	50 928

Les habitants de Saint-Martin-du-Fouilloux vivent en grande majorité dans une maison et sont très souvent propriétaires de leur logement. 65% des biens comportent 5 pièces et +.

L'habitat se caractérise par une large majorité de maisons et de grands logements T4, T5 et +.

Résidences principales selon le statut d'occupation

INSEE 2019	Ensemble	Propriétaires	Locataires	Locataires HLM	Logement gratuit
Saint-Martin-du-Fouilloux	653	515	129	86	9
Savennières	539	396	138	46	5
Soulaire-et-Bourg	572	476	86	31	10
ALM	144 206	67 419	75 245	35 125	1 541

Taille moyenne des ménages selon le statut d'occupation

Combien de personnes vivent en moyenne dans les logements (résidences principales) ? Quelles sont les différences d'occupation au sein du parc ?

INSEE 2019	Propriétaires occupants (personnes par ménage)		Locatif social (personnes par ménage)		Locatif privé (personnes par ménage)	
	Saint-Martin-du-Fouilloux	Maine-et-Loire	Saint-Martin-du-Fouilloux	Maine-et-Loire	Saint-Martin-du-Fouilloux	Maine-et-Loire
2008	2,9	2,5	2,3	2,2	2,5	1,8
2013	2,7	2,5	2,2	2,1	2,6	1,8
2018	2,7	2,4	2,0	2,1	2,6	1,8

A Saint-Martin-du-Fouilloux, le nombre de personnes occupant les logements dont elles sont propriétaires a diminué depuis 10 ans.

On constate le même phénomène pour les locatifs sociaux.

En revanche, ce nombre est stable pour les locatifs privés.

4.2 Qualité des logements

Confort des résidences principales

INSEE 2019	Saint-Martin-du-Fouilloux	Savennières	Soulaire-et-Bourg	ALM
Ensemble	653	539	572	144 206
SDB baignoire ou douche	641	523	560	139 820
Chauffage central collectif	4	7	11	35 654
Chauffage central individuel	222	240	223	61 755
Chauffage central électrique	307	210	210	40 149

Dans l'ensemble les résidences sont plutôt bien équipées en termes de confort.

Logements médiocres

DGFIP	Saint-Martin-du-Fouilloux	ALM
Nombre de logements	691	136 554
Nombre de logements médiocres	14	999

2% des logements sont considérés comme médiocres à Saint-Martin-du-Fouilloux, contre 0,7% pour ALM.

Indicateur expliqué :

« Logement médiocre » est une catégorie fiscale attribuée selon de nombreux critères ; absence d'eau courante ou de WC intérieur par exemple.

4.3 Les logements locatifs sociaux

Nombre de logements locatifs sociaux au 1er janvier 2021

DREAL 2020	Ensemble	Collectif	Individuel
Saint-Martin-du-Fouilloux	76	3	73
Savennières	51	36	15
Soulaire-et-Bourg	31	0	31
ALM	36 003	30 893	5 110

La commune est dotée de 76 logements sociaux. Ils représentent 11,6% des résidences principales.

Ces pourcentages sont respectivement de 9,5% pour Savennières, de 5,4% pour Soulaire-et-Bourg et de 25% pour ALM.

Il y a très peu de logements sociaux collectifs sur la commune.

Offre et demande de logements sociaux

Selon Maine-et-Loire Habitat :

- ☞ Il y a eu 14 attributions depuis 2019
- ☞ La commune compte 77 logements Maine-et-Loire Habitat en location en 2022
- ☞ En 2022, 334 demandes de logements actives mentionnent Saint-Martin-du-Fouilloux dans leur liste de choix.

Indicateur expliqué :

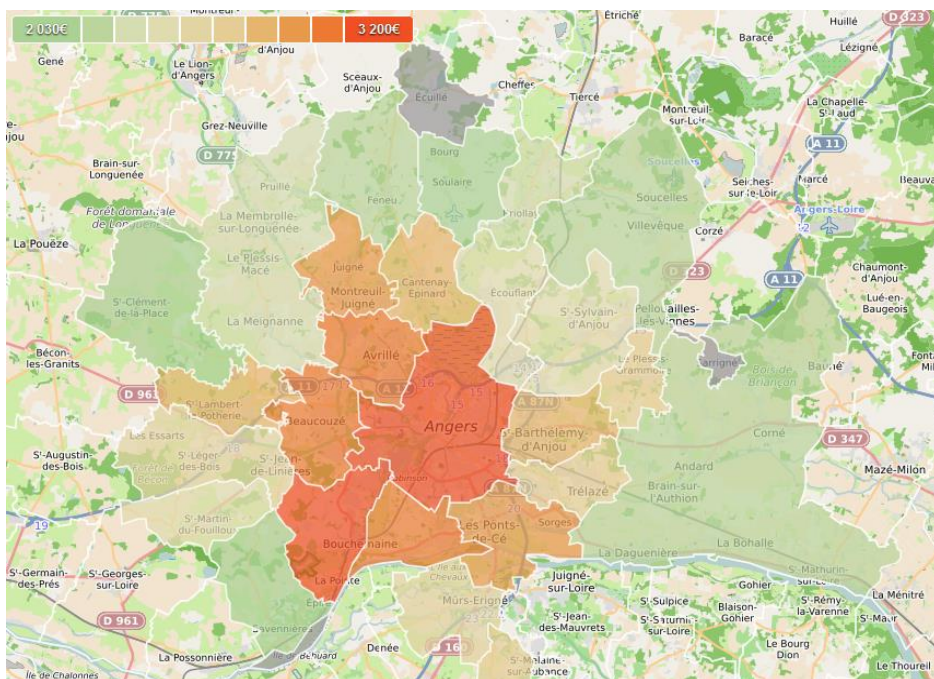
Une demande de logement social est considérée comme active si elle est régulièrement mise à jour, notamment en déposant l'avis d'imposition de l'année en cours.

4.4 Le prix de l'immobilier

Prix au m2 des maisons vendues au cours des 24 derniers mois (au 1^{er} octobre 2023)

Source : https://www.immobilier.notaires.fr/	mini	médian	maxi	Nombre de ventes
Saint-Martin-du-Fouilloux	1 870	2 570	2 810	32
Soulaire-et-Bourg	1 540	2 030	2 280	32
Savennières	1780	2 300	2 760	33
Angers Loire Métropole	2 290	2 730	3 210	3 955

Source : <https://www.immobilier.notaires.fr/>



Parole de seniors :

Ma maison et/ou mon terrain sont trop grands et donc difficiles à entretenir

Ma maison est trop éloignée du bourg

Ma maison comporte des marches, elle est peu accessible.



5. Emploi et mobilité

5.1 Population active et non active

5.2 Difficultés d'accès au marché du travail

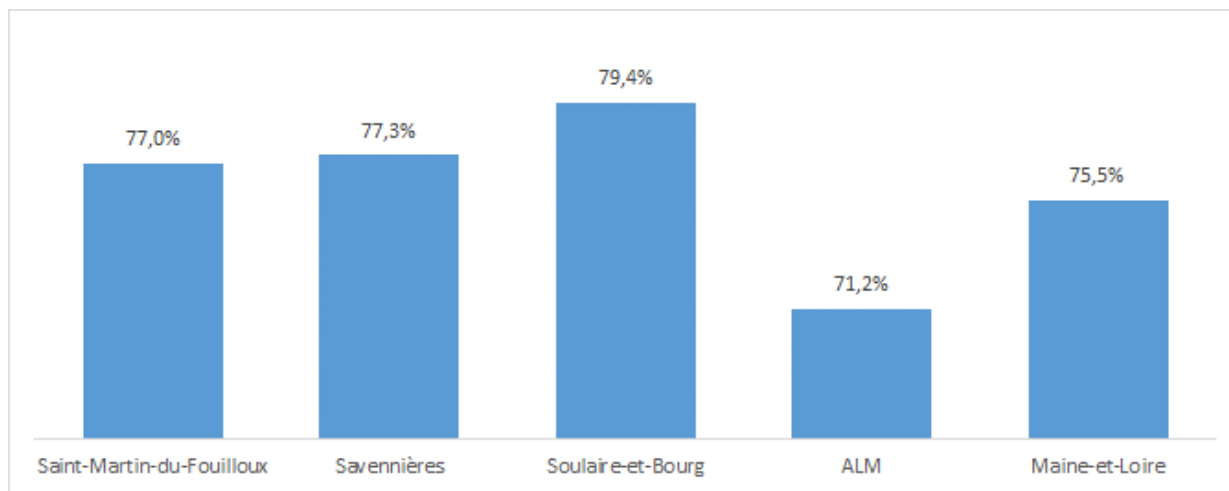
5.3 Proximité des emplois

5.4 Mobilité, moyen de transport



5.1 La population active et non active de 15-64 ans

Part des actifs parmi la population 15- 64 ans



Sources : INSEE, RP 2018, RP 2019

Part des actifs occupés dans la population de 15-64 ans – Saint Martin du Fouilloux

	2008	2013	2018
Ensemble	1089	1105	1043
Actifs en %	73,8	77,3	77,0
Actifs ayant un emploi en %	69,9	71,8	70,1
Chômeurs en %	4,0	5,5	6,8

Sources : RP 2008, RP 2013, RP 2018

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Pour l'INSEE, un « actif » peut être :

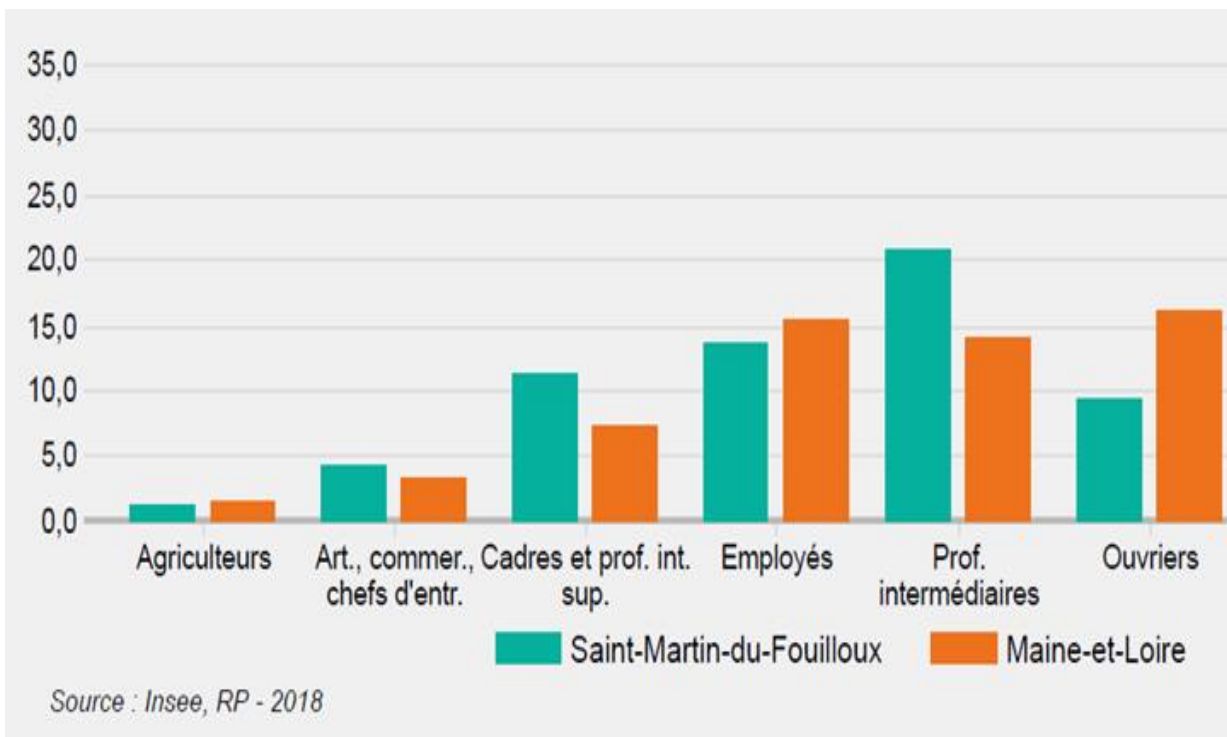
- Occupé, soit une personne en emploi ;
- Non-occupé, soit une personne en recherche d'emploi.

En 2018, 77 % des habitants de 15-64 ans de la commune étaient actifs, c'est-à-dire qu'ils étaient en emploi ou en recherche d'emploi.

La part des actifs occupés représente 70,1 % en 2018 ; c'est un pourcentage quasiment stable depuis 2008.

Pour Savennières, la part des actifs occupés est de 70,9%, et pour Soulaire-et-Bourg de 74,1 %.

Répartition socioprofessionnelle des actifs : professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)



Les cadres et professions intermédiaires sont sur-représentés à Saint-Martin-du-Fouilloux par rapport au Maine-et-Loire.

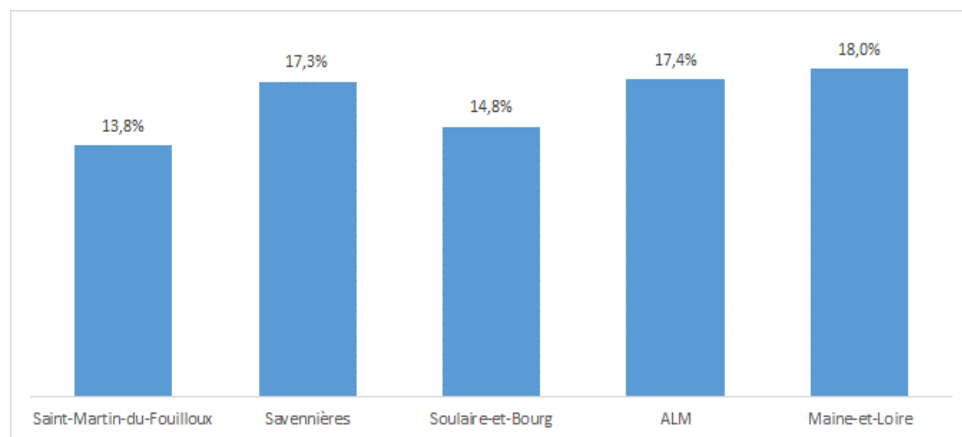
Emploi selon le statut professionnel

	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	434	100,0%	368	100,0%	362	100,0%
Salariés	356	82,0%	286	77,7%	277	76,5%
Non-salariés	79	18,2%	82	22,3%	86	23,8%

Sources : INSEE RP 2008, RP 2013, RP 2018

La part de non-salariés augmente régulièrement pour atteindre 23,8 % en 2018. C'est une évolution que l'on retrouve au niveau national, portée principalement par l'augmentation du nombre d'auto-entrepreneurs.

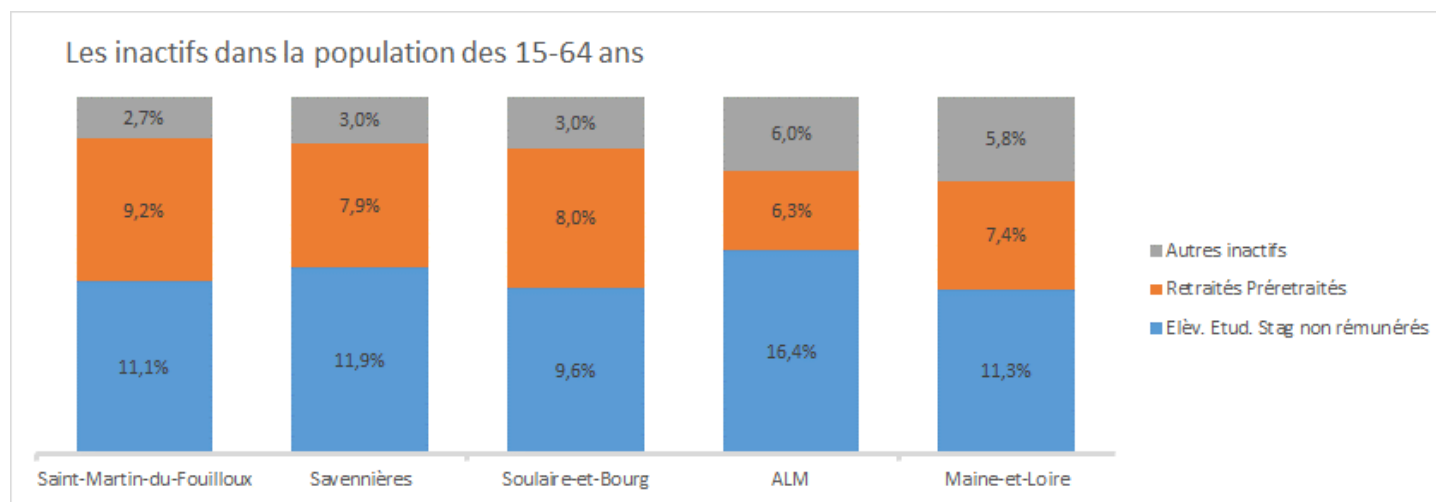
Emploi à temps partiel parmi les salariés



Sources : INSEE RP 2018, RP 2019

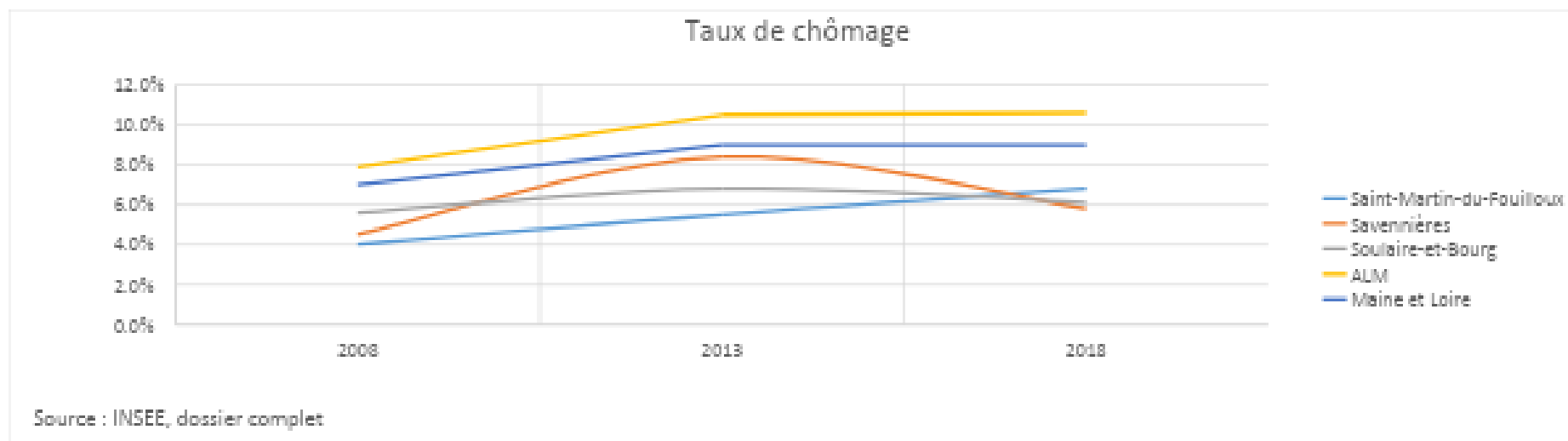
A Saint-Martin-du-Fouilloux, les emplois à temps partiel représentent 13,8 % des salariés en 2018, c'est un pourcentage quasiment stable depuis dix ans.

Le statut des inactifs



Sources : INSEE RP 2018, RP 2019

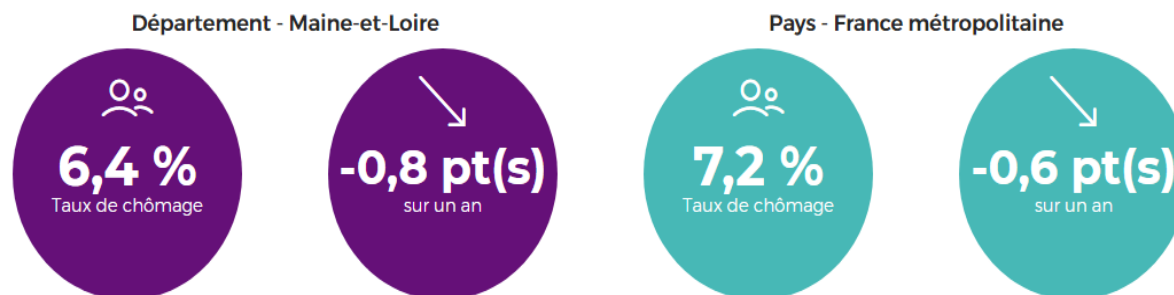
L'évolution du chômage



Source : INSEE, dossier complet

Chômage au 4ème trimestre 2021 selon l'Observatoire de l'emploi

TAUX DE CHÔMAGE 2021 T4



Source : observatoire de l'emploi - Pôle emploi

Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans à Saint-Martin-du-Fouilloux

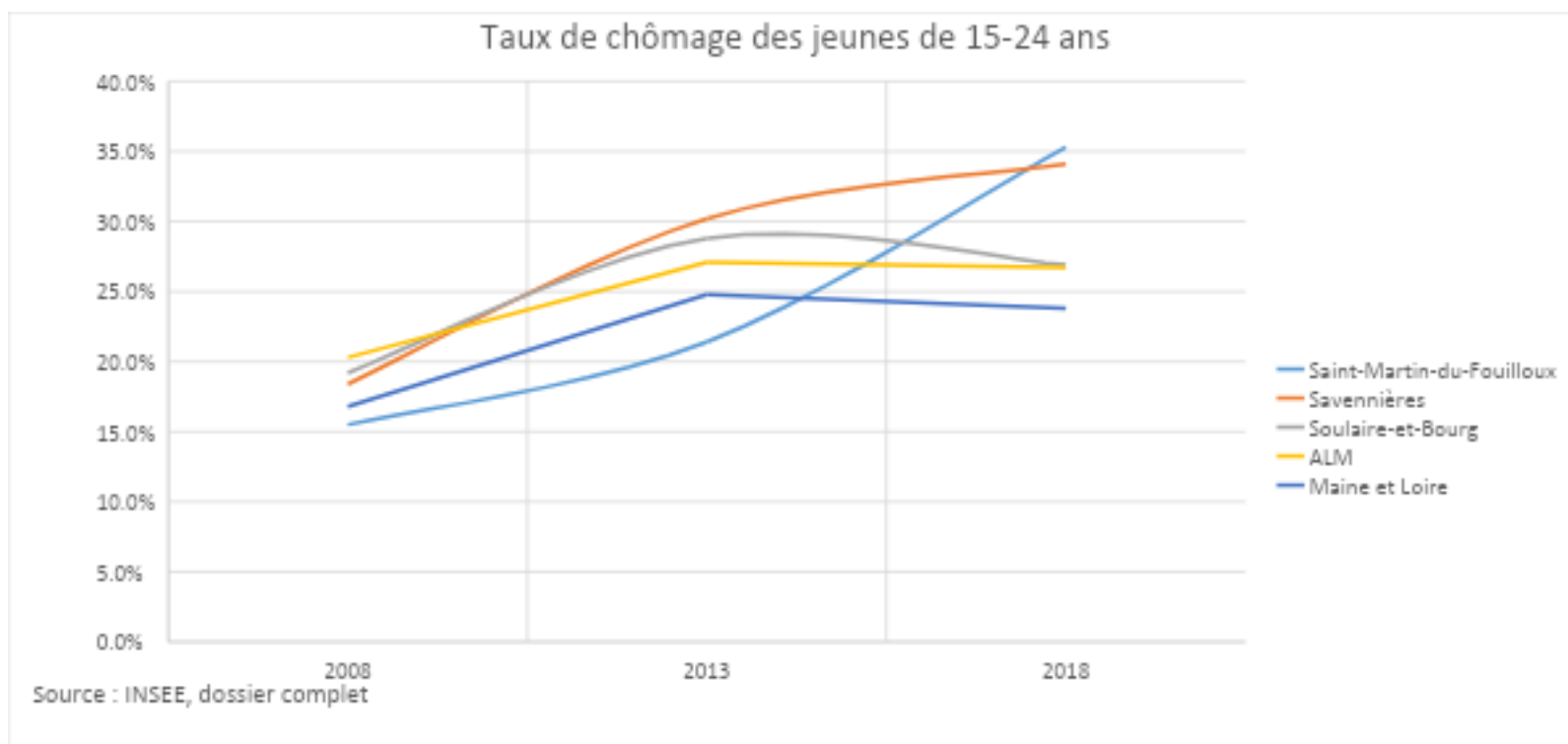
	2008	2013	2018
Nombre de chômeurs	43	61	71
Taux de chômage en %	5,4	7,1	8,9
Taux de chômage des 15 à 24 ans	15,5	21,4	35,3
Taux de chômage des 25 à 54 ans	4,1	5,8	7,1
Taux de chômage des 55 à 64 ans	8,3	7,8	6,9

Source : INSEE, dossier complet

Le taux de chômage varie entre le recensement de la population (INSEE) et l'observatoire de l'emploi (Pôle emploi) mais cette dernière donnée n'est pas disponible au niveau local. Cependant, les chiffres de l'observatoire sont plus récents.

5.2 Les difficultés d'accès au marché du travail

Dans quelle proportion les jeunes sont-ils touchés par le chômage ?



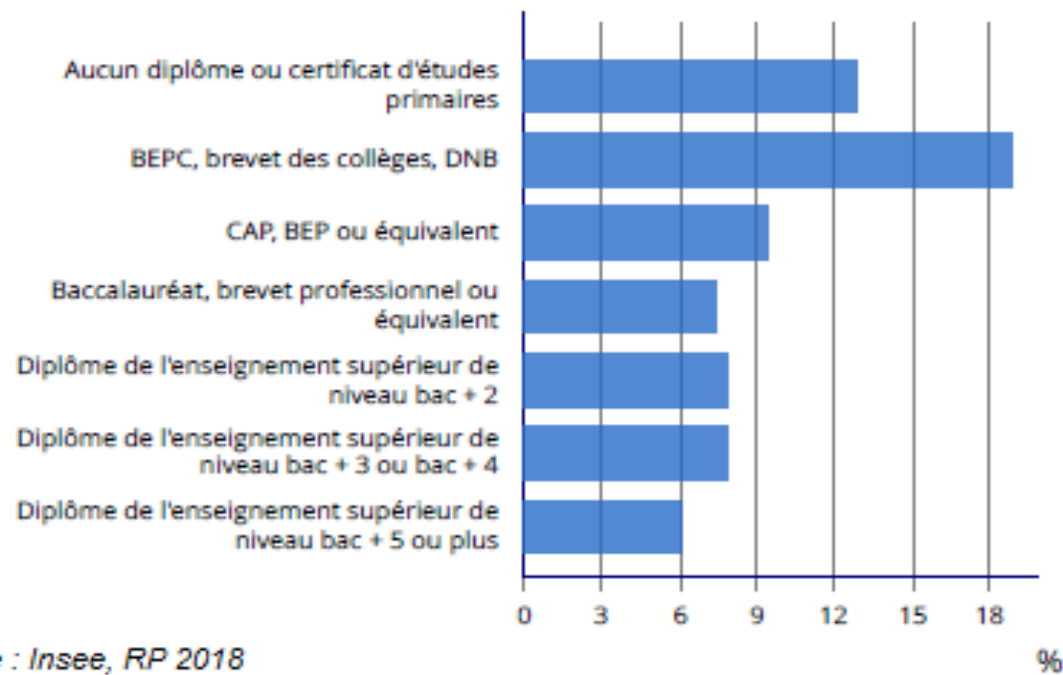
Les jeunes 15-24 ans sont les plus touchés par le chômage ; ce phénomène se retrouve dans toutes les collectivités étudiées. On constate une forte hausse en pourcentage entre 2013 et 2018 à Saint-Martin-du-Fouilloux ; cela correspond à six jeunes supplémentaires, exclusivement des hommes.

Au niveau national, le chômage se réduit pour toutes les tranches d'âge, mais plus fortement pour les jeunes [...] le taux de chômage des 15-24 ans diminue fortement pour atteindre 20,8 % en 2018.

(source : www.insee.fr/fr/statistiques)

Quelle est la corrélation entre chômage et diplôme ?

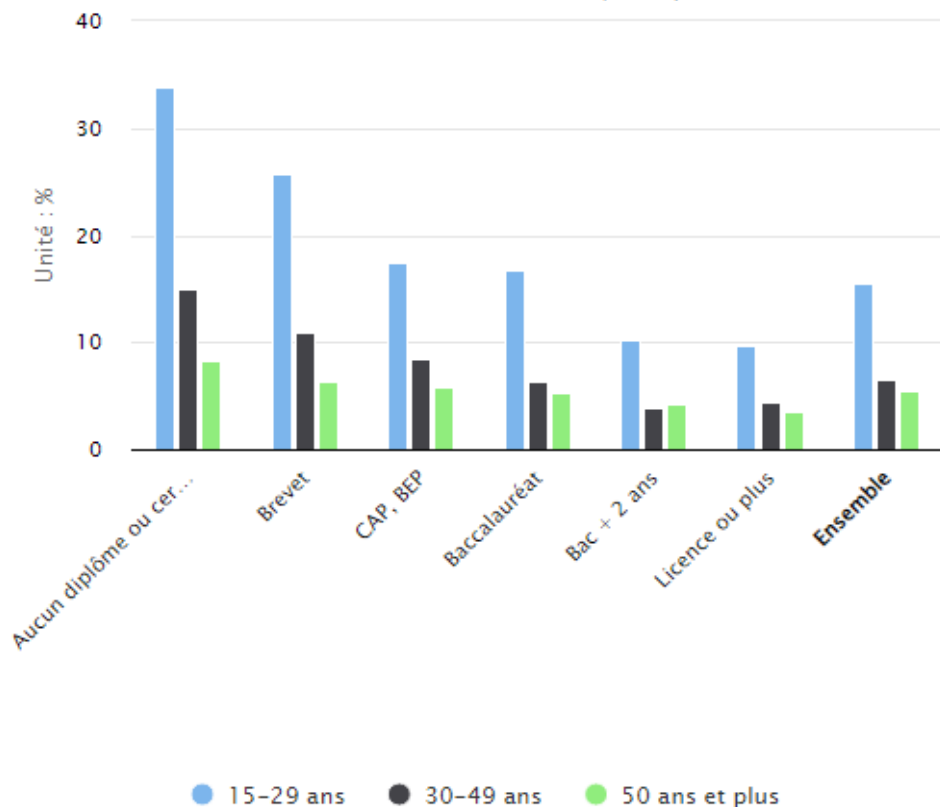
Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par diplôme
2018- Saint Martin du Fouilloux



Source : Insee, RP 2018

Taux de chômage selon le diplôme et l'âge

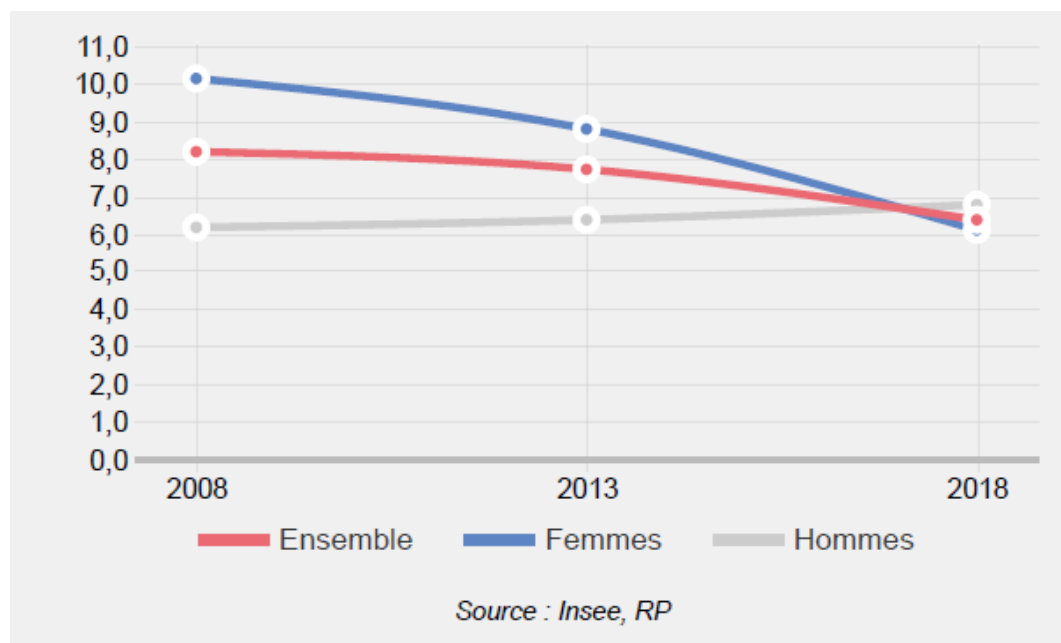
(France)



● 15-29 ans ● 30-49 ans ● 50 ans et plus
 Lecture : le taux de chômage des actifs de 15 à 29 ans n'ayant aucun diplôme est de 33,8 %.
 Source : Insee - Données 2020 - © Observatoire des inégalités

« Le taux de chômage des non-diplômés est 2,7 fois plus élevé que celui des titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2, selon les données 2020 de l'Insee. On compte 5 % de chômeurs parmi les bac + 2, contre 14,4 % chez les non-diplômés [...] Les jeunes actifs (15-29 ans) sans qualifications sont les plus exposés au chômage. Leur taux de chômage est le plus fort (33,8 %). Avec l'âge, le fait de ne pas avoir de diplôme continue de peser dans la balance : 15,0 % des 30-49 ans dans ce cas sont au chômage, 8,3 % après 50 ans, des taux bien supérieurs à ceux qui disposent de diplômes plus élevés, quelle que soit la catégorie d'âge. La situation est très difficile pour ceux qui sortent du système scolaire sans qualifications, surtout dans un pays comme la France qui survalorise le diplôme au détriment de l'expérience. »
 (Source : Observatoire des inégalités)

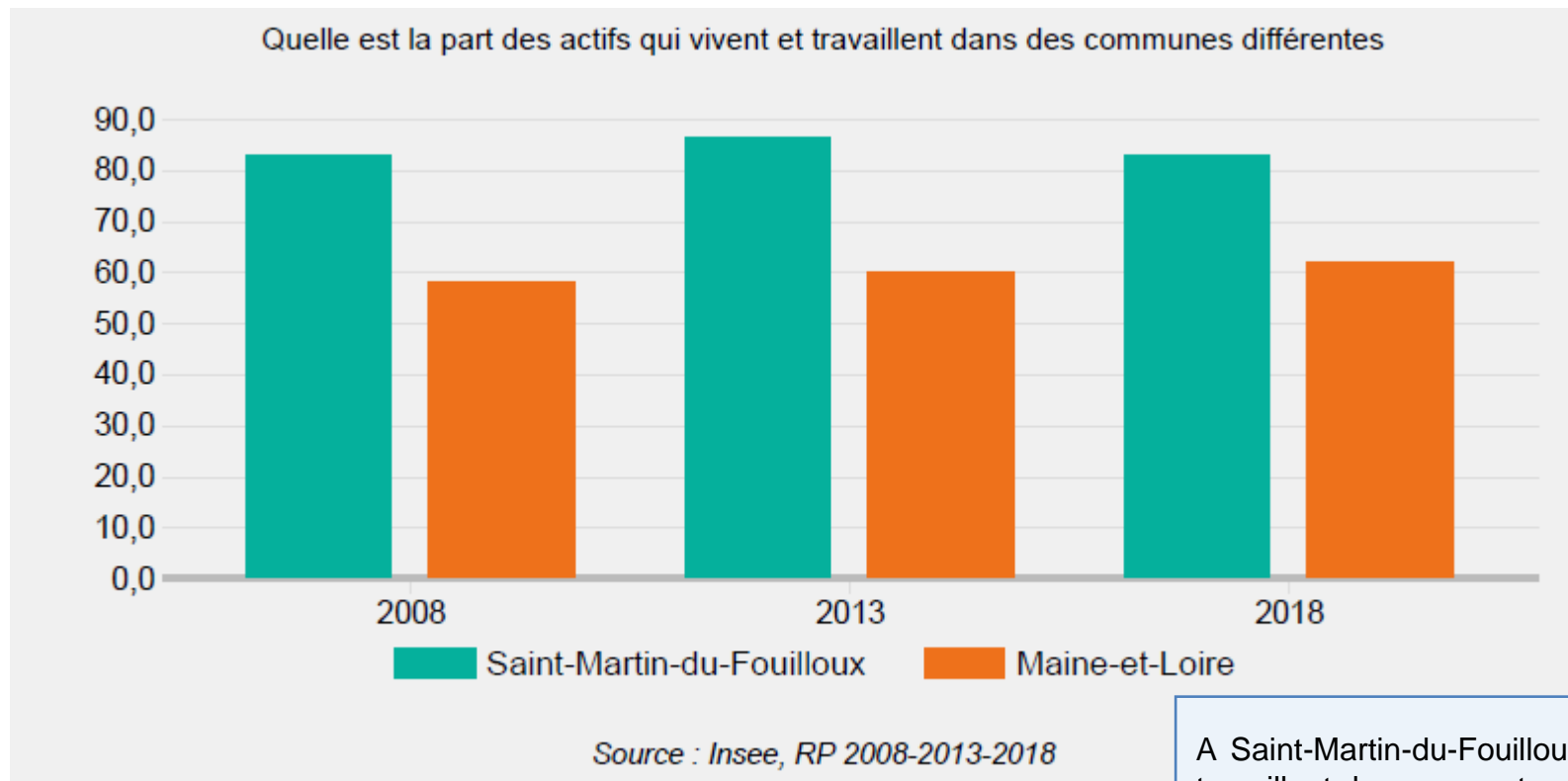
Les salariés en emploi précaire



Les emplois précaires correspondent à la part des contrats qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée. Il s'agit des contrats en intérim, apprentissage, les emplois jeunes, CES (contrats emploi solidarité), contrats de qualification ou autres emplois aidés, les stages rémunérés en entreprise et les autres emplois à durée limitée, CDD (contrats à durée déterminée), contrats courts, saisonniers, vacataires, etc.

5.3 La proximité des emplois

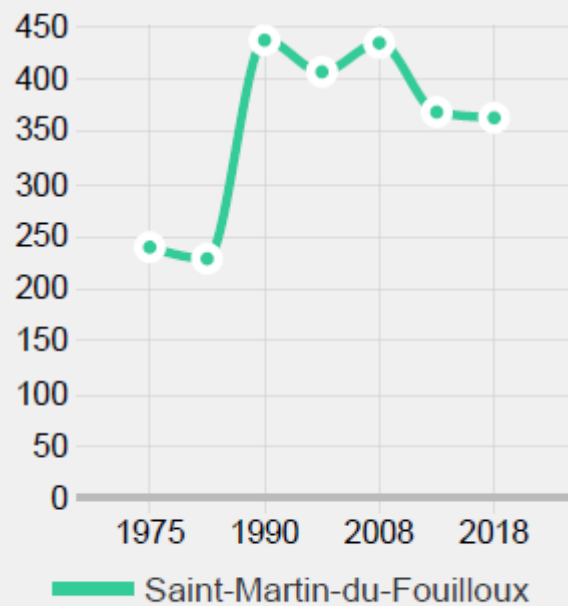
Actifs qui changent de commune pour se rendre sur leur lieu de travail



A Saint-Martin-du-Fouilloux, plus de 80 % des actifs travaillent dans une autre commune ; c'est environ 20 points au-dessus de la moyenne du Maine-et-Loire

Nombre d'emplois

Combien d'emplois sont aujourd'hui proposés sur le territoire et comment ce chiffre a-t-il évolué au cours du temps ?



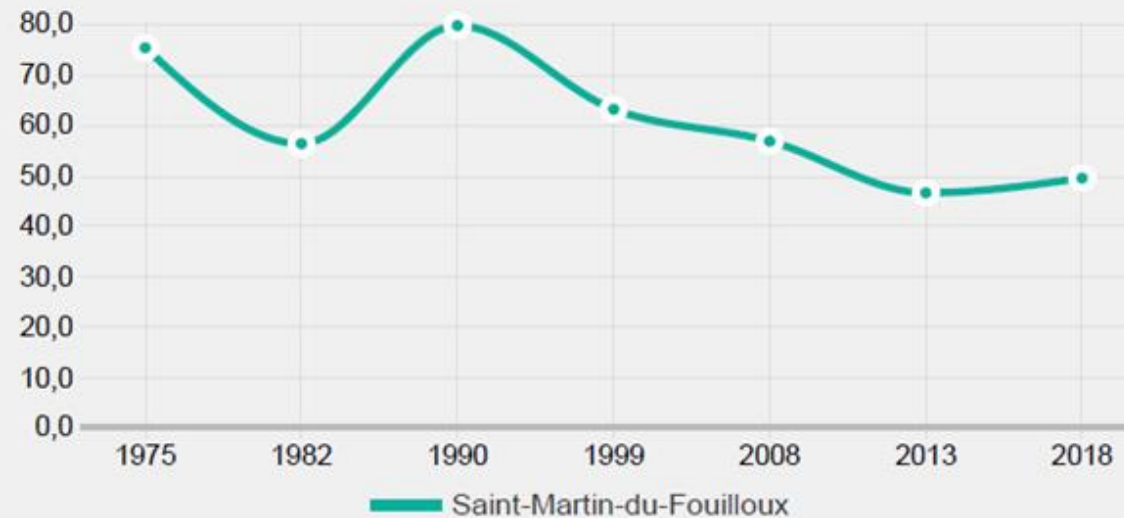
Source : Insee, RP

Le nombre d'emplois sur la commune n'a jamais été très important.

Quelle est la proximité entre mon territoire et les pôles d'emploi voisins ?

Evolution de l'indice de concentration de l'emploi

La fonction de pôle d'emploi ou la fonction résidentielle de mon territoire s'est-elle renforcée au cours du temps ?



Source : Insee, RP

L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident.

Cet indicateur permet d'apprécier la fonction de pôle d'emploi ou la fonction résidentielle d'un espace. Si cet indice est supérieur à 100 alors le nombre d'emplois proposés localement est plus important que le nombre d'actifs qui y résident et qui ont un emploi. Dans ce cas, le territoire considéré occupe une fonction de pôle d'emploi.

A Saint-Martin-du-Fouilloux, depuis 1975, l'indice de concentration d'emploi n'a jamais atteint 100 et il n'a pratiquement pas cessé de baisser ; la commune a donc une fonction résidentielle de plus en plus marquée.

5.4 Mobilité à Saint-Martin-du-Fouilloux

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018

	Saint-Martin-du-Fouilloux en 2018	Savennières en 2018	Soulaire-et-Bourg en 2018	ALM en 2019	Maine-et-Loire en 2019
Pas de déplacement	3,40%	6,50%	4,40%	3,40%	4,80%
Marche à pied (ou rollers, patinette)	1,60%	1,70%	1,30%	7,00%	5,20%
Vélo (y compris à assistance électrique)	1,60%	1,00%	0,60%	5,20%	3,00%
Deux-roues motorisé	1,10%	0,70%	1,10%	1,40%	1,60%
Voiture, camion ou fourgonnette	91,20%	83,90%	90,10%	71,70%	80,00%
Transports en commun	1,10%	6,20%	2,50%	11,30%	5,40%

Sources: INSEE-Dossier complet

La part des voitures, camions ou fourgonnettes est prépondérante dans toutes les collectivités étudiées, mais c'est à Saint-Martin-du-Fouilloux que le pourcentage est le plus élevé puisqu'il représente plus de neuf déplacements domicile/travail sur dix.

Équipement automobile des ménages et utilisation pour le travail

	Saint-Martin-du-Fouilloux en 2018	Savennières en 2018	Soulaire-et-Bourg en 2018	ALM en 2019	Maine-et-Loire en 2019
Ménages disposant d'une 1 voiture	33,70%	39,00%	34,20%	49,70%	46,20%
Ménages disposant de 2 voitures ou plus	61,80%	56,80%	63,70%	30,40%	40,30%
Actifs travaillant hors de leur commune de résidence	82,60%	83,90%	90,90%	58,00%	61,80%

Sources : INSEE-Dossier complet

Les réponses à l'enquête de janvier et février 2022 montrent également la position dominante de la voiture pour les déplacements puisque 97,7 % des répondants se déplacent en voiture.

42,9 % indiquent se déplacer également à pied et 22,9 % à vélo ou trottinette.

10 % des répondants indiquent rencontrer des difficultés à se déplacer



Selon les personnes sondées, les difficultés rencontrées sont principalement dues :

- A une fréquence des bus insuffisante,
- A un manque d'aménagements et d'équipements dédiés aux déplacements à vélo

Parole de seniors :

Nous aurions besoin de bancs pour faire des pauses quand on se déplace dans le bourg.

Pas de trottoirs pour se rendre dans le bourg quand on habite les écarts.



6. Tissu économique

6.1 Nombre et taille des unités légales

6.2 Répartition sectorielle

6.3 Création d'entreprises



6.1 Nombre et taille des unités légales

Nombre d'unités légales

Saint-Martin-du-Fouilloux	Savennières	Soulaire-et-Bourg
123	80	60

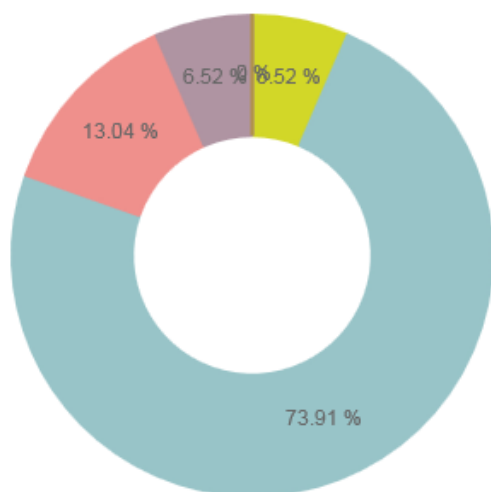
Source : INSEE-dossier complet-2021).

L'unité légale est une entité juridique de droit public ou privé. Cette entité juridique peut être :

- une personne morale, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres ;
- une personne physique, qui, en tant qu'indépendant, peut exercer une activité économique.

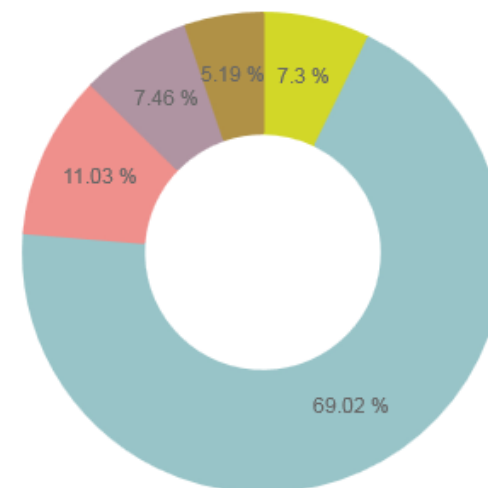
Taille des établissements

Saint Martin du fouilloux



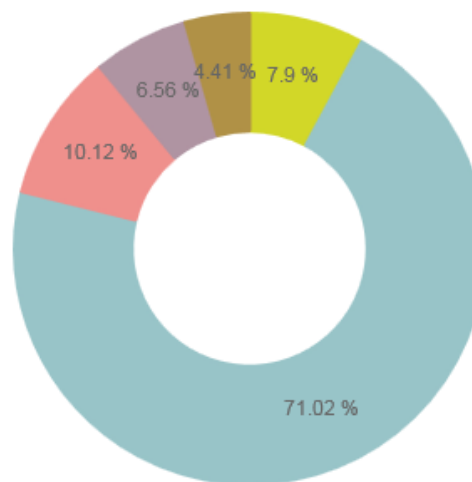
Source : Insee, Flores au 31/12/2018

Angers Loire Métropole



Source : Insee, Flores au 31/12/2018

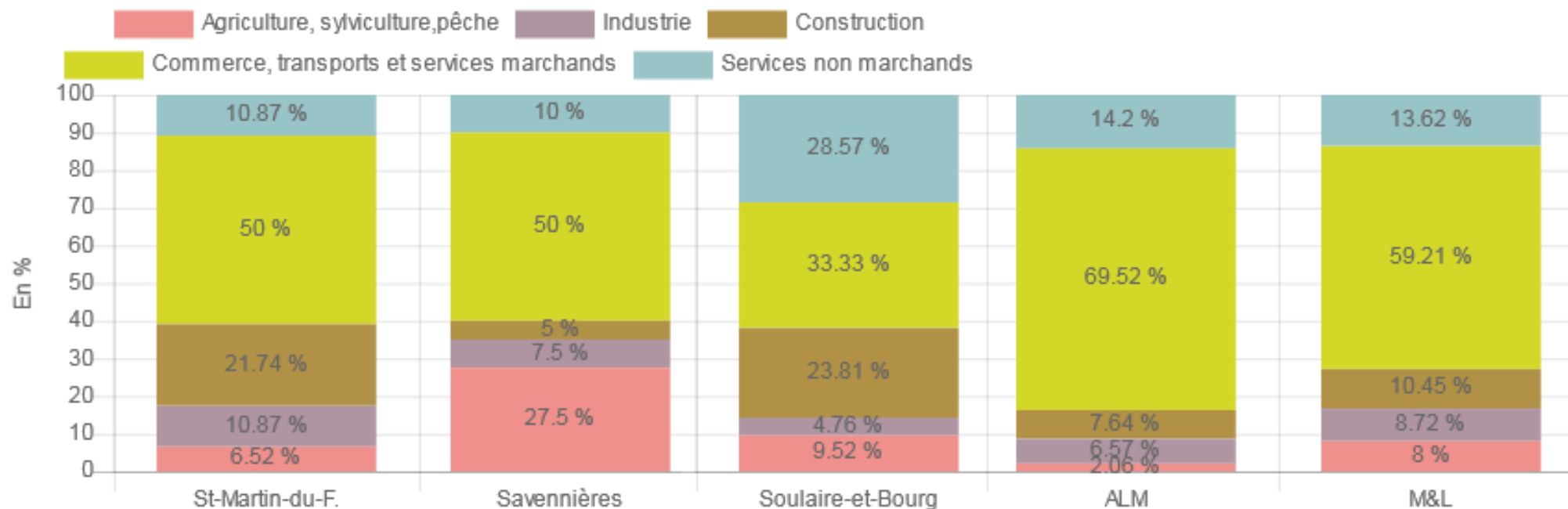
Maine et Loire



Insee, Flores au 31/12/2018

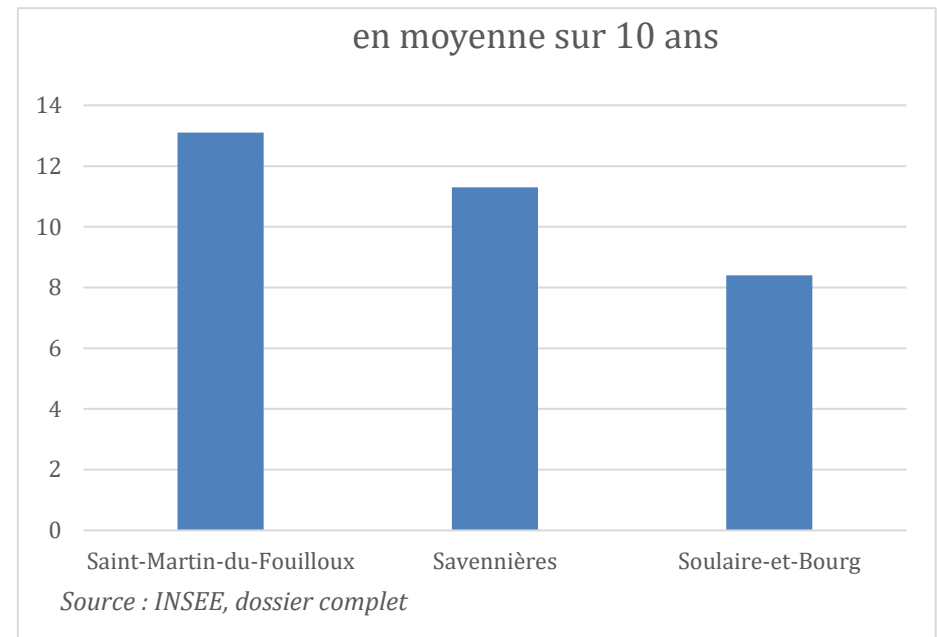
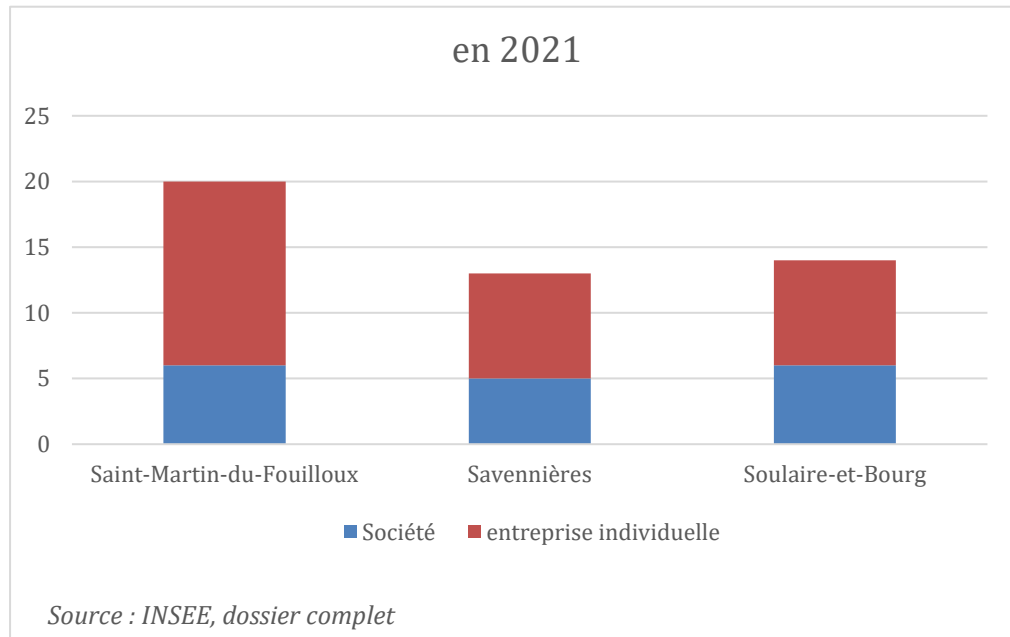
Le tissu économique de notre commune est constitué exclusivement de TPE et de PME. La situation est similaire dans les deux communes de comparaison ; aucune n'accueille d'établissements de 50 salariés ou plus.

6.2 Répartition sectorielle des établissements



Source : Insee, Flores au 31/12/2018

6.3 Création d'entreprises



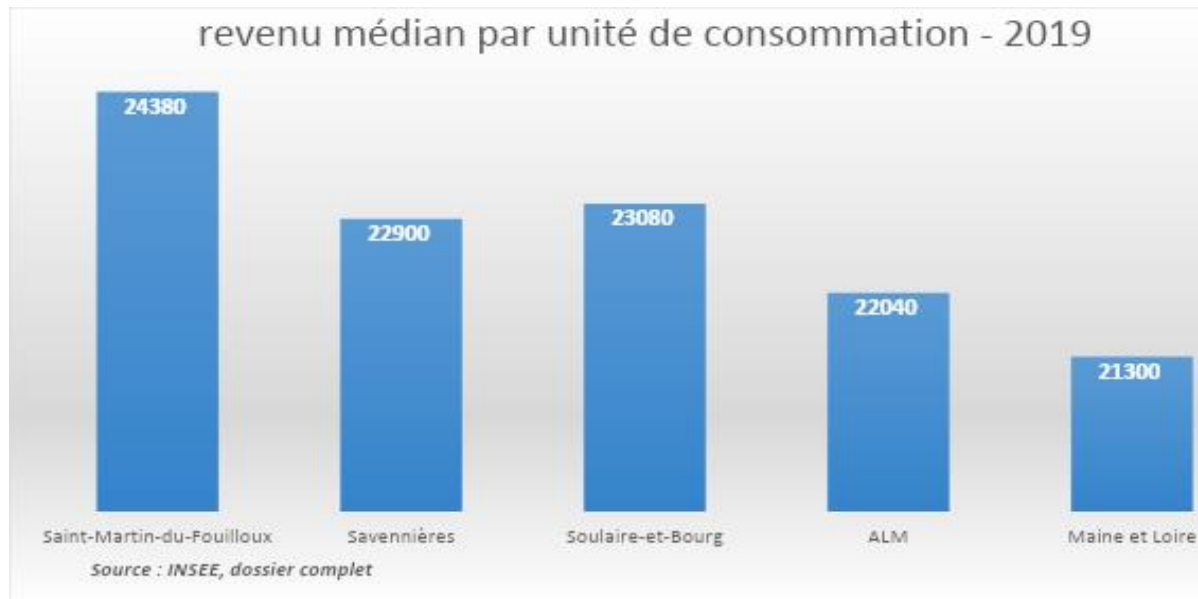
7. Niveau de vie

7.1 Le niveau de ressources de la population

7.2 Les fragilités socio-économiques



7.1 Le niveau de ressources de la population



L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Il existe deux manières de calculer les revenus de la population :

- Revenu moyen = somme des revenus de l'ensemble des foyers fiscaux / total des foyers fiscaux
- Revenu médian = 50 % des foyers fiscaux perçoivent plus, 50 % des foyers perçoivent moins.

Le revenu médian est souvent plus proche de la réalité, de très hauts salaires pouvant tirer le revenu moyen vers le haut.

Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on divise le revenu par le nombre d'unités de consommation (UC). Celles-ci sont généralement calculées de la façon suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage,
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus,
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

(Source : INSEE)

Le revenu médian des foyers de Saint-Martin-du-Fouilloux est supérieur à celui de toutes les autres collectivités de comparaison. Cela s'explique vraisemblablement par le pourcentage élevé de cadres et professions intermédiaires.

7.2 Les fragilités socio-économiques

REVENU ANNUEL MOYEN DES FOYERS FISCAUX



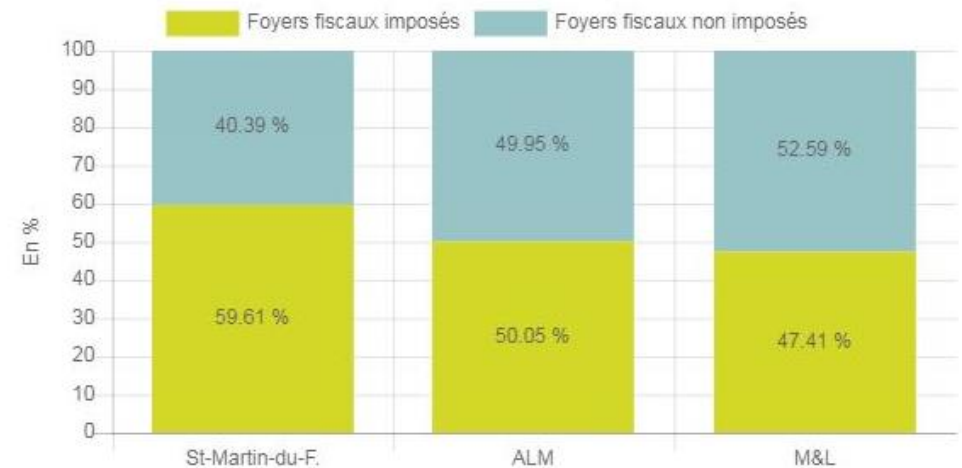
Source : DGFIP, IRCOM 2020

Le taux de pauvreté aurait permis d'approfondir la question des inégalités de revenus mais cette donnée n'est pas connue au niveau communal.

Le taux de pauvreté correspond à la part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60% du niveau de vie médian (seuil de pauvreté) de la France métropolitaine

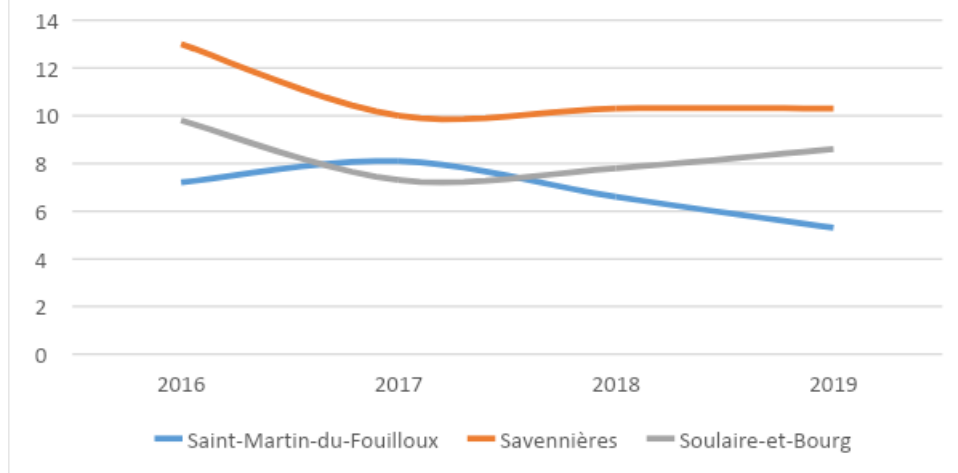
➤ Seuil de pauvreté : 12 756 euros par an en 2018

FOYERS FISCAUX IMPOSÉS ET NON IMPOSÉS



Source : DGFIP, IRCOM 2020

Part des allocataires dont les ressources sont constituées à plus de 50 % des prestations CAF



Paroles de professionnel :
« Pas de difficultés particulières à Saint-Martin-du-Fouilloux »
« La population de Saint-Martin ne pose pas de problème dans l'ensemble : elle prend soin d'elle et de ses enfants »

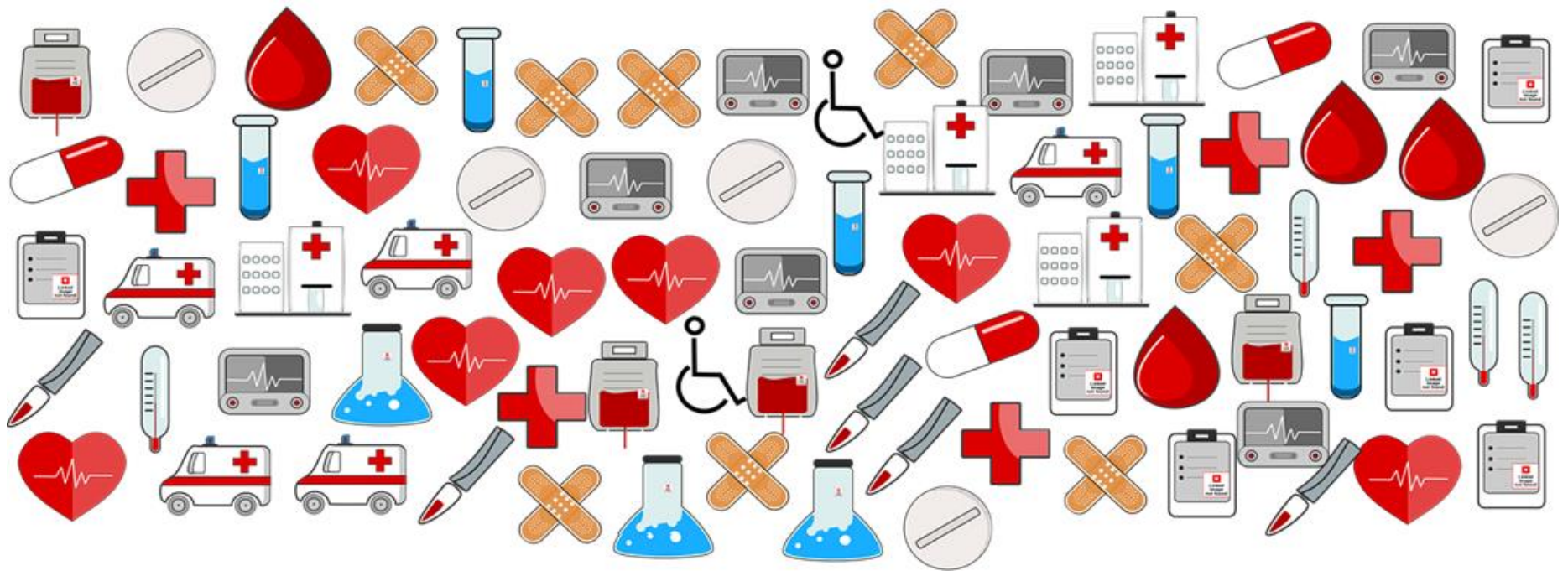


8. Santé, handicap, dépendance

8.1 Fragilité et isolement

8.2 Handicap

8.3 Les professionnels de santé



8.1 Fragilité et isolement

Part des personnes âgées vivant seules

Tranches d'âge	Saint-Martin-du-Fouilloux	Savennières	Soulaire-et-Bourg	ALM	Département
65 à 79 ans	17%	22.6%	16.8%	29.5%	25.4%
80 ans et plus	41.4%	43.5%	45%	50.2%	48.2%

Source : INSEE-Dossiers complets

Potentiel de solidarité Ratio Aidants/Aidés

Tranche d'âge	Saint-Martin-du-Fouilloux	Savennières	Soulaire-et-Bourg	ALM	Département
55 à 64 ans	250	260	301	35 519	100 386
80 ans et plus	53	85	40	18 520	53 205
Ratio Aidants/Aidés	5 / 1	3 / 1	7.5 / 1	≈ 2 / 1	≈ 1.9/1

Source : INSEE-Dossiers complets

Répondre aux besoins des personnes âgées, notamment en matière d'isolement relationnel, implique en partie une prise en charge par les générations suivantes ; les 55-64 ans sont donc les aidants potentiels.

Part des retraités dans la population

	Saint-Martin-du-Fouilloux	Savennières	Soulaire-et-Bourg	ALM	Département
Nombre de personnes des ménages dont la personne de référence est retraitée	543	440	421	59 822	170 933
Pourcentage par rapport à la population totale	32.4%	32.9%	28%	20.3%	21.4%

Source : INSEE-Dossiers complets

En France, il y a 16.7 millions de retraités soit 24.9% de la population générale

L'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) de Saint-Georges -sur-Loire intervient sur 12 communes de l'ancien canton de Saint-Georges.
Il y a un réel manque de personnel.
Nous intervenons principalement pour l'aide aux personnes âgées et le soutien aux familles (garde d'enfant, en particulier en horaires décalés).



8.2 Le handicap

Nombre de foyers allocataires de l'AAH

	Saint-Martin-du-Fouilloux	Savennières	Soulaire-et-Bourg	ALM	Département
Nombre d'Allocataires toutes prestations confondues	245	193	238	81 703	165 720
Nombre de Bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé	7	10	10	4 788	1 1294

Source : site de la CNAF (<http://data.caf.fr>) Bénéficiaires de l'AAH au 31 /12 /2020

Nombre d'enfants bénéficiaires de l'AEEH à Saint-Martin-du Fouilloux

2016	2017	2018	2019	2020	2021
9	6	7	8	10	10

8.3 Les professionnels de santé

	Saint-Martin-du-Fouilloux	Savennières	Soulaire-et-Bourg
Médecin généraliste	3	1	
Pharmacienne	1		
Infirmière	3		1
Kinésithérapeute	3	1	
Dentiste	2		
Autres	1 Psychologue 1 Psychomotricienne	1 Pédicure	

Comme nous pouvons le constater, l'offre médicale est disproportionnée entre ces trois communes.

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle des Bords de Loire existe depuis juillet 2019 et regroupe les médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, pharmaciens, pédicures/podologues, orthophonistes, psychologues, psychomotricienne, sage-femme de plusieurs communes : Saint-Martin-du-Fouilloux, Savennières, La Possonnière, Rochefort-sur-Loire, Denée. Financée par l'ARS, cette association organise des activités comme la Randonnée Santé et Sport pour les plus de 60 ans, le café solidaire pour favoriser les rencontres, des rencontres entre aidants et soignants, des échanges entre professionnels sur des cas particuliers de patients en difficulté.

Parole des médecins : nous constatons de graves difficultés à faire transporter les patients en urgence : les ambulances ne le veulent plus pour de courts trajets qui ne sont pas rentables. Le transport solidaire ne peut pas convenir à tout le monde car il a un coût (environ 15 € pour un aller et retour à Angers) et cette dépense est trop importante pour certains. Certains patients ne peuvent même pas se rendre des lieux-dits éloignés au centre bourg.

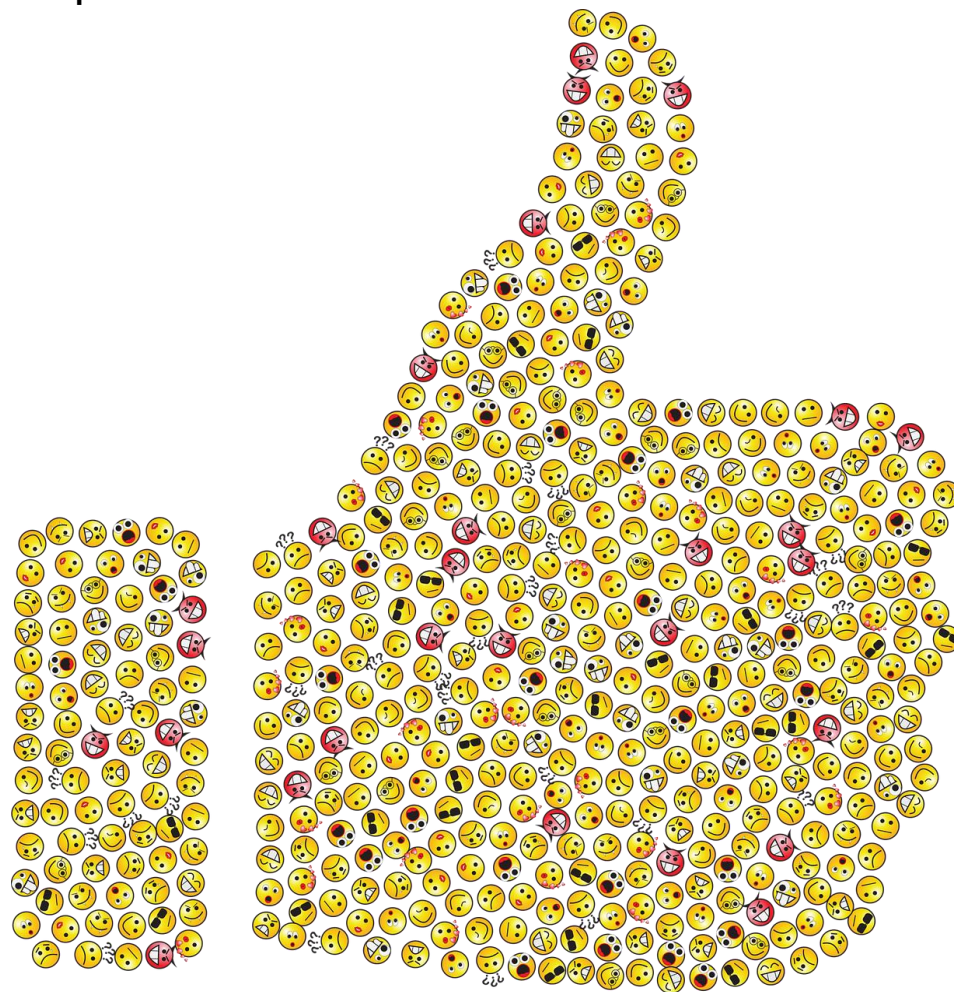
Parole des infirmières : nous mettons en place, avec les kinésithérapeutes entre autres, des activités destinées à certains patients : de la gymnastique Pilates pour les femmes qui ont un cancer du sein, des activités pour des patients souffrant de maladies chroniques, un groupe de marche avec l'aide de bénévoles de la commune, par exemple.



9. Vie locale et associative

9.1 Vie citoyenne et conseil municipal des enfants

9.2 Associations



9.1 Vie citoyenne et conseil municipal des enfants

Participation aux élections

Election présidentielle 2022	Saint-Martin-du-Fouilloux	Savennières	Soulaire-et-Bourg	Département	France
Taux de participation	82.55%	80.87%	81.13%	76.50%	71.99%

Elections législatives 2022	Saint-Martin-du-Fouilloux (6ème circonscription)	Savennières (6ème circonscription)	Totalité de la 6ème circonscription	Soulaire-et-Bourg (1ère circonscription)	Totalité de la 1ère Circonscription	France
Taux de participation	53.16%	56.22%	46.80%	50.99%	49.50%	46.23%

Participation citoyenne

Depuis 2017, la commune adhère à ce dispositif qui permet à des référents citoyens volontaires choisis par le maire de faire le relais entre les habitants et la gendarmerie locale afin de prévenir les actes de délinquance et les incivilités.

Le conseil municipal des enfants

Le conseil municipal des enfants a été créé en 2014 ; l'objectif du CME est de faire découvrir aux jeunes élus, le rôle et la place d'une institution de démocratie locale, de leur donner à travers elle, la parole et de les rendre actifs de la vie publique tout en apprenant à être citoyen et responsable.

Le taux de participation est plus élevé à Saint-Martin-du-Fouilloux qu'ailleurs. Seule la commune de Savennières a un taux de participation plus élevé que Saint-Martin-du-Fouilloux pour les élections législatives.

Il semble donc que les Foliosains aient un sens civique plus développé.

9.2 Associations (septembre 2022)

Communales, intercommunales et extérieures

Association	communale	ASCSM *	Intercommunale	extérieure	Sport	Culture/ loisirs	Humanitaire/ social / citoyenneté	Nombre d'adhérents foliosains (2022)
1. Pétanque St Jean - St Martin			x		x			4
2. Club Nature (GIC de l'Auréole)			x			x		6
3. Ciné-Villages			x			x		56
4. TCO (Tennis Club de l'Ouest)			x		x			37
5. LMB (Basket)			x		x			56
6. La Tontine							x	56
7. Club de l'Espoir	x					x		53
8. ACDC (Au Coin du Cercle)	x	x				x		5
9. Au fond du garage	x	x			x			11
10. Saint Martin Badminton (SMB)	x		x		x			71
11. Bibliothèque	x	x				x		104
12. Danse multisports (DMZ)	x	x			x			57
13. Folio'Scène	x	x				x		29
14. Gymnastique	x	x			x			51
15. Ecole de Musique		x	x			x		31
16. Récré'Arts	x	x				x		5

17. Self-défense	x	x			x			6
18. Foot (FC LJLM)			x		x			40
19. Comité des Fêtes	x							17
20. Amicale laïque	x							87
21. Histoire des Coteaux de Loire et de Maine				x		x		10
22. Don du sang				x			x	62 donateurs en 2021 (sur les 315 donateurs de la collecte Saint-Georges-sur-Loire)
23. APE (Association des Parents d'élèves)	x							20
24. Restos du Cœur				x			x	2

Une rencontre annuelle entre les élus et les associations permet l'échange et l'expression de besoins qui le plus souvent sont satisfaits.

848 Foliosains adhèrent à une association

Groupes de bénévoles

Atelier		Fréquence	Objectifs
A Tout Foliosain (depuis 2016)	environ 20 personnes	hebdomadaire	Participer à la vie communale en mettant savoir-faire et créativité au service des associations et de la commune (réutilisation de bois, de tissus ... récupérés)
Repair 'Café (depuis 2018)	environ 10 personnes	mensuelle	Réparer pour éviter le gaspillage et la production de déchets
REMMS-ecoresp	environ 5 collégiens		Mener des actions de sensibilisation à l'écologie dans leur collège et la commune
BTC (Bouge Ta Commune)	jeunes entre 16 et 19 ans	mensuelle	Mettre en œuvre des projets pour promouvoir le développement durable et le monde de demain (sans oublier les moments festifs).

Actions citoyennes

Chaque année a lieu une journée citoyenne et de nettoyage de printemps.

Comités consultatifs regroupant citoyens élus et non élus et se réunissant selon les besoins

Comité	élus municipaux	Foliosains non élus	Total
Associations-culture-ateliers citoyens	5	4	9
Bien vivre au sein du groupe scolaire	2	5	7 (+ la directrice de l'école et une enseignante)
Théâtre de verdure	8	7	15
Site Web	3	1	4
Habitat intergénérationnel	8	8	16
Analyse des besoins sociaux CCAS	2	4	6
TOTAL	28	29	57

Environ 930 Foliosains sont impliqués d'une manière ou d'une autre dans la vie de la commune
(attention : certains d'entre eux appartiennent à plusieurs associations, ateliers ou comités consultatifs à la fois)

La commune a reçu le label « Ville sportive des Pays de la Loire », ce qui témoigne de son engagement sur le plan sportif et associatif.

10. Centre Communal d'Action Sociale

10.1 Le CCAS, qu'est-ce que c'est ?

10.2 Les actions portées par le CCAS : analyse de l'existant



10.1 Le CCAS, qu'est-ce que c'est ?

Les CCAS (centres communaux d'action sociale) sont en charge de l'action sociale dans les communes. Ils constituent l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants les plus fragiles de la commune. Ainsi, les CCAS ont pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de gérer différentes structures destinées aux enfants.

10.2 Les actions portées par le CCAS : analyse de l'existant

Aides facultatives	Aides d'urgence : <ul style="list-style-type: none">- Alimentaire- Frais de séjour scolaire- Aide à la pratique d'une activité sportive ou socio-culturelle- Frais de sépulture- Aide de secours d'urgence- Transport solidaire
Aides législatives existantes	<ul style="list-style-type: none">- Demande de domiciliation- Demande d'avis pour la prise en charge de frais d'hébergement en établissement pour personnes dépendantes et personnes en situation de handicap
Budget 2023	Montant total des dépenses de fonctionnement : 7552,95€ Dépense la plus importante : 3841,58€ pour le repas des aînés

<p>Moyens humains : temps mensuel en heures consacré au CCAS</p>	<p>Par les agents : 8h/mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comptabilité - Dossiers - Réunions - Accueil et information du public <p>Par les élus : 22h/mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien pour demande d'aides diverses/orientation vers un accompagnement social global MDS - Accompagnement pour inscription aux Restos du cœur. - Aide aux démarches administratives - Accompagnement aux RV MDS, transport - Visite à domicile en cas de situation complexe - Veille : appel aux personnes âgées, isolées (canicule, Covid ...) et, si besoin, visite à domicile - Banque alimentaire - Repas des aînés, colis <p>Par les bénévoles : 8h/mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repas des aînés, colis - Veille : appel aux personnes âgées, isolées (canicule, Covid...) et, si besoin, visite à domicile
<p>Créneau d'ouverture au public du CCAS</p>	<p>Aux heures d'ouverture de la Mairie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas de salarié - Accueil effectué par un agent d'accueil - Prise de RV avec un élu

SYNTHÈSE

Les atouts de la commune

C'est une commune où il fait bon vivre, il y a une grande vitalité associative et une convivialité qui favorise des relations plaisantes.

Le cadre de vie est agréable, la commune est située à la campagne et en même temps elle est proche de la ville.

Elle dispose de nombreux services médicaux et paramédicaux.

On y trouve des commerces et des services de proximité qui permettent d'éviter les déplacements sur Angers.

Les élus locaux ont la volonté de promouvoir le lien social, de mener des actions citoyennes et d'accompagner les associations.

Les tendances démographiques

La population de Saint-Martin-du-Fouilloux a fortement augmenté entre 1968 et 1990 (+ 160 %). Depuis, la croissance a diminué ; on constate même une stagnation entre 2013 et 2018. Lors du dernier recensement (2018), Saint-Martin-du-Fouilloux comptait 1 674 habitants.

La part de la population de plus de 60 ans augmente à Saint-Martin-du-Fouilloux comme dans les deux communes de comparaison. Cette tranche d'âge représente 24,1 % de la population. Ce phénomène de vieillissement de la population est national. Les projections de population réalisées par l'Insee prévoient une hausse importante du nombre de personnes de plus de 60 ans. Leur part dans l'ensemble de la population augmenterait, passant de 25 % en 2017 à 32 % en 2040, puis à 35 % en 2070.

A l'inverse, la part des jeunes de 0 à 14 ans est en constante diminution ; on note cependant que cette tranche d'âge représente tout de même 20,5 % de la population en 2018.

A Saint-Martin-du-Fouilloux, les ménages sont principalement composés de couples avec ou sans enfants (72,7%). Les ménages composés d'une seule personne sont proportionnellement moins nombreux que dans les autres territoires ; on retrouve aussi moins de familles monoparentales que dans le Maine-et-Loire.

Les préoccupations des familles

L'offre d'accueil pour la petite enfance est largement insuffisante ; la demande est supérieure à l'offre de garde et les demandes des parents ne sont pas toutes satisfaites. Ces difficultés sont amplifiées pour certains dont les horaires de travail sont atypiques.

Pour les plus grands, les difficultés parentales proviennent plus de problèmes liés au transport (pour les ALSH ou pour les activités proposées par le centre social intercommunal).

Les jeunes couples avec enfants s'installent peu à Saint-Martin : les transports en commun y sont trop peu développés, le prix d'achat des terrains dans les nouveaux lotissements est trop élevé pour des primo-accédants et le prix moyen des maisons vendues est élevé.

Le logement, l'habitat

Les habitants de Saint-Martin-du-Fouilloux vivent en grande majorité dans une maison et sont très souvent propriétaires de leur logement. 65% des biens comportent 5 pièces et plus. Les résidences sont dans l'ensemble de bonne qualité.

Les personnes vieillissantes occupent souvent de grands logements. La plupart des seniors questionnés sont satisfaits de leur logement actuel, ils se trouvent bien à Saint-Martin-du-Fouilloux et n'ont pas envie de partir.

Mais tous se posent des questions sur l'avenir : les maisons et/ou terrains sont trop grands et donc difficiles à entretenir, elles sont trop éloignées du bourg, elles comportent des marches ... à terme, les seniors souhaiteraient une petite maison dans le bourg, adaptée et de plain-pied.

Emploi, niveau de vie

Le taux de chômage a augmenté entre 2008 et 2018 comme dans toute la France ; cependant, le taux pour Saint-Martin-du-Fouilloux reste inférieur à celui d'ALM ou à celui du département.

Les cadres et professions intermédiaires sont les catégories socioprofessionnelles les plus représentées à Saint-Martin-du-Fouilloux. Le revenu médian, en 2019, s'élevait à 24 380 € pour Saint-Martin-du-Fouilloux, soit 14,5 % au-dessus du revenu médian pour le Maine-et-Loire.

Déplacement, mobilité

La part des actifs qui travaillent en dehors de Saint-Martin-du-Fouilloux, représente environ 85 %, et pratiquement tous utilisent une voiture pour se rendre au travail.

Les déplacements à pied ou à vélo sont très difficiles et dangereux faute d'aménagements de la voirie ou en raison de la vitesse excessive des véhicules.

L'offre de transport en commun est jugée trop limitée.

Santé, handicap, aide sociale

Toutes les personnes présentes lors des rencontres avec les socioprofessionnels ont un objectif commun : apporter de l'aide à ceux qui en ont besoin sur le plan social. Mais l'extrême diversité des statuts, des périmètres géographiques dans lesquels chacun intervient, des modes de fonctionnement, des formations initiales complexifient le recours aux aides.

ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET ACTIONS

Remarque : certaines actions relèvent de l'intercommunalité. Tous ces objectifs et réalisations sont réfléchis et mis en œuvre avec la participation active des élus de Saint Martin-du-Fouilloux.

Soutien aux familles avec enfants

Objectif : favoriser l'arrivée de nouvelles familles sur notre commune

Actions en cours :

Augmenter le nombre de logements en location/accession dans la 2ème tranche du lotissement Moinerie

Poursuivre le projet intergénérationnel du quartier Barbara

Objectif : faciliter la garde des enfants

Actions réalisées :

Ouvrir un site d'accueil de l'ALSH Le Bois enchanté à Saint-Martin-du-Fouilloux le mercredi en période scolaire depuis septembre 2023

Objectif : favoriser l'installation d'assistants.les maternels.les

Action en cours :

Mettre à disposition un local pour le projet de MAM avec 3 assistantes maternelles d'une commune environnante.

Actions à mener :

Informez sur les formations proposées par le Conseil Départemental.

Mettez en valeur le métier d'assistants maternels au travers d'une communication (bulletins municipaux, presse locale, etc...).

Faire connaître nos besoins auprès du Relais Petite Enfance

Adaptation, amélioration des solutions de déplacement

Objectif : encourager les modes de déplacement non motorisés

Actions en cours :

Créer une voie cyclable dans le bois du Fouilloux

Améliorer et mettre à jour les plans de cheminement piétons et vélos

Développer et sécuriser les voies douces

Faire passer le centre bourg en "zone de rencontre/zone partagée"

Actions à mener :

Sécuriser l'accès vers le centre bourg de la rue du Point du jour avec la création d'une zone piétons/vélos

Créer une zone piétons/vélos sur la route de Saint-Léger-des-Bois

Créer une zone piétons/vélos au Petit Paris

Objectif : encourager le covoiturage / l'utilisation des transports en commun

Actions en cours :

Augmenter la fréquence des bus vers Angers et retour, depuis septembre 2023

Mettre en place un atelier « Découverte du bus et du tram »

Actions à mener :

Proposer une offre découverte sous forme d'une petite aide financière donnée à tous pour un voyage en bus (action ponctuelle)

Créer une aire de covoiturage

Proposer une aide financière à la mobilité (en fonction des revenus)

Objectif : proposer des solutions de déplacement aux jeunes chômeurs

Actions à mener :

Faire connaître les associations qui agissent en ce sens : partenariat de la commune sous forme d'adhésion à ces associations

Aide aux personnes en difficulté et/ou en situation de handicap

Objectif : remédier aux situations de précarité ou de grande difficulté sociale

Actions en cours au CCAS :

Accorder des aides d'urgence : alimentaire, aide financière, frais séjour scolaire, aide culturelle...

Orienter les personnes en difficultés vers les services sociaux compétents (MDS)

Objectif : améliorer la détection et la prise en charge des bénéficiaires potentiels

Actions en cours :

Développer la communication autour des actions du CCAS : site de la commune et Folio News

Mettre à disposition de tous les habitants un mémento sur les missions du CCAS

Rencontrer les partenaires sociaux, échanger sur leurs missions (forum social, MDS, associations...)

Rencontrer d'autres CCAS (action organisée dans le cadre du micro-territoire CTG), échanger sur leur fonctionnement, s'enrichir des expériences des autres.

Rencontrer régulièrement l'équipe de la MDS et échanger sur des situations concrètes

Développer la démarche « aller vers » et mieux identifier les bénéficiaires potentiels, les "invisibles"

Actions à mener :

Sensibiliser la population à l'entraide

Assurer l'anonymat pour éviter la « honte » et/ou la stigmatisation

Objectif : soutenir les personnes en situation de handicap

Actions en cours :

Améliorer l'accessibilité des espaces publics ; dernier lieu concerné : le city stade

Inciter les associations à organiser des événements avec des personnes en situation de handicap à l'exemple de LMB (basket)

Actions à mener :

Mener une réflexion sur l'accueil et l'accessibilité des espaces publics pour toutes les formes de handicap (moteur, visuel, auditif ...)

Solliciter les associations comme APF France Handicap pour bénéficier de leurs conseils

Nommer un référent Handicap sur la commune

Sensibiliser la population au handicap : actions à l'école, emploi de personnes en situation de handicap, intégration dans les associations

Objectif : lutter contre l'isolement des personnes âgées

Actions en cours :

Informar les personnes âgées et les familles sur les différents modes d'habitat senior : du maintien à domicile jusqu'à l'établissement médicalisé (action organisée dans le cadre du micro-territoire CTG sous forme d'ateliers, de conférences et de débats)

Poursuivre la réflexion sur le projet d'habitat intergénérationnel du quartier Barbara

Réunir les personnes âgées sur un temps festif, repas et animation

Objectif : Sensibiliser la population sur la thématique du vieillissement

Action en cours :

Projection d'un film suivi d'un débat "Un jour tu vieilliras"

Objectif : conserver et/ou améliorer la mobilité des seniors

Action en cours :

Adapter et améliorer les solutions de déplacement : transport solidaire, aménagement de cheminements adaptés, sécurisés, bancs...

Objectif : aider les personnes âgées à adapter leur logement

Actions à mener :

Présenter les aides existantes pour la rénovation énergétique

Informar les personnes âgées sur les adaptations de leur logement et leur financement

ANNEXES

Glossaire

AAH : L'**A**llocation aux **A**dultes **H**andicapés est une prestation sociale versée en France par la Caisse d'allocations familiales ou par la Mutualité sociale agricole aux personnes atteintes d'un handicap ou d'une maladie chronique ou invalidante

ABS : Analyse des **B**esoins **S**ociaux

ADMR : Aide à **D**omicile en **M**ilieu **R**ural

AEEH : L'**A**llocation d'**E**ducation de l'**E**nfant **H**andicapé est versée jusqu'aux 20 ans de l'enfant.

ALM : ALM est la communauté urbaine **A**ngers **L**oire **M**étropole ; elle est composée de 29 communes dont Saint-Martin-du-Fouilloux.

ALSH : L'**A**ccueil de **L**oisirs **S**ans **H**ébergement (ALSH) est l'appellation officielle et technique de ce que l'on dénomme couramment "centre de loisirs". Ces centres accueillent les enfants de trois à douze ou treize ans avant et après la classe, le mercredi et pendant les vacances scolaires

ARS : Agence **R**égionale de **S**anté

ASCSM : Association **S**portive et **C**ulturelle de **S**aint-**M**artin-du-Fouilloux : c'est une structure associative originale qui regroupe 10 associations. Elle est née en 1986 avec pour objectif de rassembler dans une seule et unique association reconnue en préfecture, différentes associations qui existaient sur la commune dans les domaines culturel et sportif. Elle permet de favoriser la communication entre les différentes sections et d'en faciliter le fonctionnement. Elle simplifie la création, la mise en sommeil ou la suppression de toute activité nouvelle ou existante évitant ainsi dépôt de statut en préfecture et autres démarches officielles.

CAF : Caisse d'**A**llocations **F**amiliales

CARSAT : Caisse d'**A**ssurance **R**etraite et **S**anté au **T**ravail

CCAS : **C**entre **C**ommunal d'**A**ction **S**ociale

CLIC : **C**entre **L**ocal d'**I**nformation et de **C**oordination gérontologique

CSI : Centre Social Intercommunal

CTG : La Convention Territoriale Globale n'est pas un organisme mais une démarche engagée par la Caisse d'Allocations Familiales visant au rééquilibrage territorial des équipements et des services et reposant sur l'intercommunalité. Son rôle est de faire ressortir les priorités des communes dans les domaines de la petite enfance, l'accompagnement de la parentalité, l'enfance/jeunesse, le logement et l'amélioration du cadre de vie, l'accès aux droits, aux services et à l'inclusion numérique ainsi que l'animation de la vie sociale.

DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

ISP : Infirmière de Santé Publique

MAM : La MAM est une Maison d'Assistants Maternels dédiée à l'accueil de jeunes enfants. Il s'agit donc d'un groupement de plusieurs assistantes maternelles au sein d'un même local. Chaque assistante maternelle peut accueillir jusqu'à 4 enfants selon son agrément.

MDS : Les Maisons Des Solidarités ont pour objectif d'informer et d'orienter les personnes sur l'ensemble des domaines de la solidarité : vie quotidienne, insertion, éducation, santé, accès aux droits, aide aux personnes âgées.

MSA : Mutualité Sociale Agricole.

MSP : Maison de Santé Pluri professionnelle

PME : Petites et Moyennes Entreprises. Sont considérées comme PME les entreprises qui occupent moins de 250 personnes et qui ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros

PMI : Protection Maternelle et Infantile

RPE : Relais Petite Enfance

SIRSG : Syndicat Intercommunal de la Région de Saint-Georges-sur-Loire. Créé en 1999, le Syndicat Intercommunal de la Région de Saint-Georges-sur-Loire regroupe 8 communes : 4 communes d'Angers Loire Métropole (Béhuard, Saint-Léger-de-Linières, Saint-Martin-du-Fouilloux et Savennières) et 4 communes de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance (Champtocé-sur-Loire, La Possonnière, Saint-Georges-sur-Loire, Saint-Germain-des-Prés), qui ont délégué la compétence de l'animation sociale du territoire. Le syndicat a permis la mise en place de structures petite enfance, d'un Relais Petite Enfance (RPE) et la création du Centre Social Intercommunal (CSI).

TPE : Très Petites Entreprises. Sont considérées comme TPE les entreprises ayant moins de 10 salariés et un chiffre d'affaires annuel ou un bilan total inférieur à 2 millions d'euros.

Enquête habitants

Pour consulter l'enquête, cliquer sur le lien ci-dessous :

<https://www.saintmartindufouilloux49.fr/ccas-resultats-enquete-sociodemographique/>

Compte-rendu des rencontres

Rencontre des acteurs socioprofessionnels du 30/01/2023 à Saint-Martin-du-Fouilloux

Présents

- Participants
 - ☞ la coordinatrice du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)
 - ☞ le directeur du Centre Social Intercommunal (CSI) L'Atelier
 - ☞ 1 médecin généraliste à Saint Martin-du-Fouilloux
 - ☞ la directrice de l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) de Saint-Georges sur-Loire
 - ☞ le directeur de la Maison des Solidarités (MDS) du Haut-Anjou
 - ☞ 2 infirmières libérales à Saint Martin-du-Fouilloux
 - ☞ la référente de la Convention Territoriale Globale (CTG)
- Membres du comité de pilotage ABS

Objectif de la rencontre

Connaître le point de vue des acteurs socio-professionnels sur leur travail avec/pour les habitants de Saint-Martin-du-Fouilloux et permettre les échanges pour mieux connaître les missions de chacun.

Présentation

- **Des personnes présentes**
- **De l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)**
- **De l'objectif de la rencontre**

Echanges

La CTG

La Convention Territoriale Globale (CTG) n'est pas un organisme mais une démarche engagée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) visant au rééquilibrage territorial des équipements et des services et reposant sur l'intercommunalité. Son rôle est de faire ressortir les priorités des communes dans les domaines de la petite enfance, l'accompagnement de la parentalité, l'enfance/jeunesse, le logement et l'amélioration du cadre de vie, l'accès aux droits, aux services et à l'inclusion numérique ainsi que l'animation de la vie sociale. Une fois ces priorités définies, la CTG aide les communes à mettre en place les actions concrètes qui vont répondre aux besoins exprimés dans le cadre obligatoire de l'intercommunalité.

MDS du Haut Anjou

11 Maisons des Solidarités (MDS) en Maine-et-Loire qui dépendent du Conseil départemental.

La MDS du Haut Anjou regroupe toutes les communes des Vallées du Haut Anjou (VHA) + 7 communes d'Angers Loire Métropole (ALM) dont Saint-Martin-du-Fouilloux, soit 42 communes historiques.

Partenaires : 3 Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC), 3 Pôles Emploi, 2 Communautés de communes (Vallées du Haut Anjou et ALM)

Elle se situe à Grez-Neuville et a 2 antennes : au Louroux-Béconnais et à Châteauneuf-sur-Sarthe.

30 agents dont 6,5 postes d'assistantes sociales, 2 référents prévention, 1 médecin de PMI, des infirmières, des puéricultrices...

Services de la protection maternelle et infantile (PMI) y compris pour le bilan de santé à l'école maternelle.

Services d'accompagnement social y compris pour les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) les plus éloignés de l'emploi.

Possibilité d'être reçu sans rendez-vous (orientation) ou sur rendez-vous (évaluation, suivi et accompagnement).

Pas de difficultés particulières relevées à Saint-Martin-du-Fouilloux, comme dans l'ensemble des communes d'ALM : le niveau de vie est plus élevé dans ces communes que dans celle des Vallées du Haut Anjou.

D'une manière générale, augmentation des cas de violences conjugales, du nombre de femmes seules et de mères isolées.

La MDS traite 3 urgences en priorité : les violences conjugales, les coupures d'électricité et les personnes à la rue.

Mobilité- accessibilité de la MDS du Haut Anjou pour les habitants de Saint Martin-du-Fouilloux : Grez-Neuville leur paraît d'autant plus éloigné qu'il existe d'autres MDS plus près (une antenne de la MDS Sud Loire se trouve à Saint-Georges) et ils n'ont pas le réflexe de se tourner vers Le Lion d'Angers.

C'est aux professionnels d'aborder et d'évaluer les problèmes de mobilité des usagers mais globalement les habitants des communes d'ALM n'ont pas de difficulté pour se rendre à la MDS du Haut Anjou.

Les MDS sont territorialisées c'est-à-dire qu'elles correspondent chacune à un secteur donné et les habitants de ce secteur dépendent de la MDS qui lui correspond.

Cependant, il est possible en principe de moduler :

- Dans le cas d'une aide ponctuelle, l'usager peut se rendre dans une autre MDS : il s'agit d'un accueil avec information et orientation (AIO) pour 2 ou 3 rendez-vous maximum.
- Si l'aide nécessite un suivi à long terme, l'accompagnement social global (ASG) se fera obligatoirement dans la MDS de secteur.

Pour prendre rendez-vous, il suffit de téléphoner.

La petite enfance : la MDS évalue les assistantes maternelles.

Rôle du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : lorsqu'une personne en difficulté s'adresse au CCAS (un patient, par exemple, envoyé par son médecin), le CCAS le dirige systématiquement vers une assistante sociale de la MDS du Haut Anjou.

Mais il y a une certaine réticence à aller dévoiler au CCAS certains problèmes comme les violences conjugales, surtout dans une petite commune où tout le monde se connaît. Dans ce cas, il est possible au médecin d'appeler la MDS directement de son cabinet en présence du patient concerné pour prendre rendez-vous.

La MDS a une vision globale des difficultés : elle peut intervenir sur tous les champs.

CSI L'Atelier

Le Centre Social Intercommunal (CSI) propose également d'informer et d'orienter et le déplacement des Foliosains à Saint-Georges est plus facile.

France Services, dans les locaux du CSI, permet aux citoyens d'avoir accès aux services publics et les accompagne dans leurs démarches dématérialisées (prise de rendez-vous, documents à remplir... par internet).

Partenaires : 2 MDS, 2 CLIC, 2 Communautés de communes (Loire Layon Aubance et ALM)

Le CSI organise régulièrement des rencontres entre partenaires sociaux : les CLIC, les MDS, les Missions locales... (tous les mois et demi environ).

Le CSI, en partenariat avec la Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail (CARSAT), organise dans la commune des activités intercommunales sportives et cérébrales pour les seniors.

Pour faciliter la **mobilité**, le CSI propose le transport solidaire : des bénévoles emmènent en voiture des personnes qui doivent se rendre à un rendez-vous médical, un entretien d'embauche, une activité de loisir par exemple. Ce mode de déplacement est utilisé par 4 ou 5 personnes à Saint-Martin-du-Fouilloux. Parallèlement, l'entraide entre voisins fonctionne bien.

La population de Saint-Martin-du-Fouilloux ne pose pas de problème dans l'ensemble.

La fréquentation enfance/jeunesse est très bonne.

Point très positif : l'installation en septembre prochain d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) à Saint-Martin-du-Fouilloux le mercredi des périodes scolaires.

Médecin

Incitation très forte à se regrouper en réseaux si l'on veut rester maître de son activité.

Rôle important de :

- la coordinatrice de la Maison de Santé Pluri-professionnelle (MSP) qui est infirmière de Santé Publique (ISP) : très informée, elle travaille avec les médecins, entre autres.
- des infirmières libérales, des kinésithérapeutes qui mettent en place des activités physiques pour les patients.
- la MSP des Bords de Loire existe déjà et regroupe les médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, pharmaciens, pédicures/podologues, orthophonistes, psychologues, psychomotricienne, sage-femme de plusieurs communes : Saint-Martin-du-Fouilloux, Savennières, La Possonnière, Rochefort-sur-Loire, Denée. Financée par l'ARS, cette association organise :
 - des activités comme la Randonnée Santé et Sport pour plus de 60 ans,
 - Le café solidaire pour favoriser les rencontres,
 - Des rencontres entre aidants et soignants,
 - Des échanges entre professionnels sur des cas particuliers de patients en difficulté.
- la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) : regroupement plus large qui s'étend sur le périmètre géographique du secteur de garde (de Saint-Jean-de-Linières à Ingrandes-Le Fresne et de Saint-Laurent-de-la Plaine à Saint-Germain-des-Prés) et qui vise à mieux organiser les parcours des patients. Elle concerne les professionnels de santé, ainsi que tous les acteurs de santé du territoire (médico-social, social, sanitaire, association d'usagers...). Elle propose des soirées thématiques, des rencontres de partenaires...

Mobilité : grave difficulté à faire transporter les patients en urgence : les ambulances ne veulent plus le faire pour de courts trajets qui ne sont pas rentables.

Le transport solidaire ne peut pas convenir à tout le monde car il a un coût (environ 15 € pour un aller et retour à Angers) et cette dépense est trop importante pour certains.

Certains patients ne peuvent même pas se rendre des lieux-dits éloignés au centre bourg. Se pose alors la question d'une réflexion au niveau de la commune pour une aide à la mobilité des personnes vulnérables qui ont des besoins de santé.

ADMR

L'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) de Saint-Georges -sur-Loire intervient sur 12 communes de l'ancien canton de Saint-Georges : Béhuard, Champtocé-sur-Loire, Ingrandes-Le Fresne-sur Loire, La Possonnière, Saint-Augustin-des-Bois, Saint-Georges-sur-Loire, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Léger-de-Linières, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saint-Sigismond, Savennières, Villemoisan.

Partenaires : 3 CLIC, 2 Communautés de communes (Loire Layon Aubance et ALM), 2 MDS (Haut Anjou et Sud Loire).

L'ADMR a besoin de bénévoles référents : un ou deux dans chaque commune, ce serait l'idéal. Il n'y en a pas à Saint-Martin-du-Fouilloux. Ces bénévoles servent en quelque sorte d'intermédiaire entre l'utilisateur et l'ADMR.

L'ADMR a quelques salariés responsables mais son statut d'association et son budget limitent les recrutements. Il y a un réel manque de personnel.

Aide aux personnes âgées et soutien aux familles (garde d'enfant, en particulier en horaires décalés).

Accueil Petite enfance : des difficultés sur le territoire

- 55 assistantes maternelles vont cesser d'exercer dans les prochains mois.
- Les chiffres de la Caisse d'Allocations familiales (CAF) et ceux du Relais Petite Enfance (RPE) sont différents : la CAF enregistre le nombre d'agrément dans une commune (9 à Saint Martin-du-Fouilloux) tandis que le Relais tient uniquement compte des assistantes maternelles en exercice : 3 à Saint Martin-du-Fouilloux et bientôt 2 (l'une d'entre elles va prendre sa retraite).
- 6 places supplémentaires vont être disponibles au multi-accueil de Saint-Jean-de-Linières, Mille pattes, mais ce n'est pas suffisant.

CLIC

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) s'adresse uniquement aux personnes âgées de 60 ans et plus. Mais toute personne, quel que soit son âge (famille, aidants...) peut contacter le CLIC si la demande concerne une personne âgée de 60 ans et plus.

Le CLIC a pour mission d'accueillir, d'informer et d'orienter vers les services et organismes adéquats.

La visite au domicile est privilégiée.

La commune de Saint Martin-du-Fouilloux dépend du CLIC Outre Maine depuis la fin de 2019.

Mise en place d'un Dispositif national d'Appui à la Coordination (DAC) : en juin 2023, numéro unique réservé aux professionnels, concernant les problématiques liées aux seniors dans un premier temps. Le CCAS pourra appeler le DAC.

Infirmières

Difficultés à s'y retrouver : l'idée du bureau unique (DAC) est séduisante, encore faut-il que ça n'ajoute pas de la complexité à un système déjà très complexe.

Avec le COVID, les liens avec les partenaires se sont distendus.

Les infirmières estiment cependant qu'elles sont bien informées des aides possibles grâce aux formations professionnelles qu'elles suivent mais que la mise en œuvre est souvent difficile par manque de contact avec les différentes structures et avec les autres professionnels de santé.

Tous ces échanges sont par ailleurs très utiles mais cela prend beaucoup de temps.

Elles mettent en place, avec les kinésithérapeutes entre autres, des activités destinées à certains patients : de la gymnastique Pilates pour les femmes qui ont un cancer du sein, des activités pour des patients souffrant de maladies chroniques, un groupe de marche avec l'aide de bénévoles de la commune, par exemple.

La MDS peut accompagner les professionnels : une infirmière y est présente.

SIRSG

Syndicat Intercommunal de la Région de Saint-Georges (SIRSG), créé en 2002 pour agir dans le domaine de la petite enfance/enfance et du social.

Le SIRSG regroupe 8 communes : Béhuard, Champtocé-sur-Loire, La Possonnière, Saint-Georges sur-Loire, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Léger-de-Linières, Saint-Martin-du-Fouilloux, Savennières.

Pour l'Accueil Petite enfance, le SIRSG a créé l'association La boîte à malice qui a mis en place en intercommunalité 2 multi-accueils : Cocci'bulles à Saint-Georges-sur-Loire et Mille pattes à Saint-Jean-de-Linières.

Conclusions

Constats

- Objectif commun à toutes les personnes présentes : apporter de l'aide à ceux qui en ont besoin sur le plan social.
- Mais extrême diversité des statuts, des périmètres géographiques dans lesquels chacun intervient, des modes de fonctionnement, des formations initiales...

3 domaines abordés plus particulièrement

- Le transport,
 - L'accueil petite enfance,
 - L'habitat senior,
- auxquels s'ajoute la complexité extrême du système.

4 axes de travail possibles :

Le transport : certaines personnes ne peuvent pas se déplacer.

Le **transport solidaire** existe mais il ne suffit pas.

- Lorsqu'il s'agit de patients, le véhicule du bénévole n'est pas une ambulance et le bénévole lui-même n'a pas les compétences d'un ambulancier.
- Ce mode de transport a un coût non négligeable.

- Certaines communes réfléchissent à la mise en place de bons d'essence qui seraient octroyés aux plus démunis. Ce serait une charge financière et administrative supplémentaire : nécessité d'imposer des conditions de ressources et de demander des justificatifs (des ressources, de la convocation au rendez-vous...).

Est-ce aux communes de supporter cette charge pour un service qui était autrefois assuré par le système de santé donc par l'Etat ? Certains patients n'ont plus accès aux soins. Il est important de faire remonter cette problématique au niveau de l'Etat.

- Voir s'il faut modifier le règlement du CCAS pour y inscrire des aides à la mobilité.

L'accueil Petite enfance : largement insuffisant à Saint Martin-du-Fouilloux

- Comment revaloriser le métier d'assistante maternelle tout en le professionnalisant ? Cette professionnalisation est souhaitable mais certaines assistantes maternelles actuellement en exercice ne tiennent pas à s'y soumettre.

Exemple semblable des assistants familiaux : pour rendre leur métier plus attractif, le Conseil départemental a décidé de revaloriser les salaires et d'embaucher davantage.

- Cas des Maisons des Assistants Maternels (MAM) : beaucoup naissent et disparaissent assez vite car les termes du contrat n'ont pas été suffisamment pesés et cela repose trop souvent sur des sortes de coups de cœur qui ne perdurent pas. De plus, une MAM ne crée pas de places supplémentaires puisque ce sont en général des assistantes maternelles de la commune qui se regroupent : il faudrait plutôt créer une MAM avec des assistantes maternelles qui viennent d'ailleurs (c'est le cas à Saint-Germain-des-Prés). Le local disponible à Saint Martin-du-Fouilloux pourrait peut-être servir à cela.

- Diversifier les modes de garde qui ne répondent pas toujours aux besoins des familles (horaires atypiques...) et augmenter les places en structures d'accueil (6 de plus disponibles prochainement à Saint-Jean).

L'habitat senior : réflexion déjà bien engagée à Saint Martin-du-Fouilloux mais c'est un projet à long terme qui ne verra pas le jour dans ce mandat (2020-2026).

Souhaits exprimés par les seniors de plus de 75 ans lors de la rencontre du 12 janvier dernier :

- Avoir une maison avec un petit jardin ou un appartement dans un petit collectif avec balcon, ascenseur, espace de convivialité ;
- Être dans le bourg ;
- Être propriétaire ;
- Ne pas devoir respecter des conditions de ressources.

Dans l'idéal, il faudrait offrir plusieurs solutions : être propriétaire, locataire, en logement social.

Il est nécessaire également de faire admettre aux seniors que des contraintes d'urbanisme s'imposent et que tout le monde ne peut pas avoir sa petite maison avec son petit jardin, que la construction de petits immeubles à 2 étages est une solution possible. Les rencontres avec les seniors sont donc essentielles pour les informer, échanger avec eux et leur permettre de se projeter dans un habitat adapté.

La simplification

Il ne nous est pas possible de simplifier le système (impression de « mille-feuilles »), en particulier sur le plan géographique : des incohérences flagrantes apparaissent et les résoudre ne relève pas de la compétence des élus communaux.

Mais on pourrait essayer de simplifier la compréhension du système : comment ?

- Ne pas utiliser de sigles sans mettre à côté la signification des lettres
- Associer à chaque sigle la définition de sa compétence
- Imaginer des cas concrets de situations qui renvoient vers tel ou tel acteur social : c'est le plus difficile

Exemple : j'ai plus de 60 ans, je suis sourde, à qui dois-je m'adresser ?

Ce pourrait être un projet à court terme à mener dans le cadre de la CTG -> se réunir pour travailler à la création d'un support.

Rendez-vous

Un forum social organisé par le CSI aura lieu à Saint-Germain-des-Prés, salle des Goganes, le **21 mars 2023**, à 17h30.

Rencontre de seniors de plus de 75 ans du jeudi 12 janvier 2023

Présents

- Participants :
 - ☞ 17 personnes contactées
 - ☞ 10 ont répondu positivement
 - ☞ 9 ont pu être effectivement présentes
- Animatrices : Claire Le Gall et Roseline Buisson

Objectif de la rencontre

En complément des données sociodémographiques collectées dans un premier temps, il s'agit de recueillir de vive voix les préoccupations, les opinions des seniors de 75 ans et + qui habitent Saint Martin-du-Fouilloux : quels sont leur ressenti, leur vécu, leurs attentes ?

Présentation

➤ Des participants

- 7 femmes et 2 hommes
- Age : 3 personnes ont 81 ans, 1 a 80 ans, 1 a 79 ans, 2 ont 77 ans, 1 a 76 ans et 1 a 75 ans
- Tous habitent la commune depuis fort longtemps : 19 ans, 20 ans, 27 ans, 33 ans, 44 ans, 47 ans, 81 ans
- 5 habitent le centre-bourg et 4 les écarts

➤ De l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

- Etablir le diagnostic social de la commune pour déterminer les enjeux et les orientations de la feuille de route du CCAS : cette Analyse des Besoins Sociaux sera transmise au Conseil municipal.
Pour plus de précisions, lire l'article consacré au CCAS dans le Folio Mag de janvier 2023 page 20.
- La rencontre des habitants entre dans le cadre de cette démarche : rencontre de petits groupes comme les séniors ou entretiens individuels avec les personnes en difficulté ou les commerçants et artisans, par exemple.

Impression générale

Tous se trouvent bien à Saint-Martin-du-Fouilloux et personne n'a envie de partir.

Atouts	Difficultés
Services médicaux et paramédicaux	Pas de bancs pour faire des pauses quand on se déplace dans le bourg
Convivialité	Pas de trottoirs pour se rendre dans le bourg quand on habite les écarts
Réouverture du Proxi	Pas de prêtre

A propos des **bancs** : des tentatives ont été faites mais se sont souvent soldées par un échec : dégradation systématique et rapide de nombreux bancs installés par A Tout Foliosain. Il est vrai que ceux qui restent sont utilisés.

A propos du **prêtre** : cette absence ne relève en aucun cas de la commune mais du diocèse. Ce n'est pas spécifique à Saint Martin-du-Fouilloux mais peut-être s'expliquer en partie par la crise des vocations, la diminution de la pratique religieuse...

Habitat et hébergement

Dans l'ensemble, les participants sont satisfaits de leur logement actuel. Une seule personne juge le sien peu pratique : il faut sortir de la maison pour aller dans le garage.

Tous se posent des questions sur l'avenir :

Difficultés	Souhaits
Maison et/ou terrain trop grands -> difficiles à entretenir	Petite maison ou appartement avec balcon
Maison trop éloignée du bourg	Dans le bourg (vers la salle Barbara, ce serait bien, pas plus loin)
Maison peu accessible : marches	Logements adaptés, de plain-pied ou avec ascenseur
	Pouvoir choisir
	Pouvoir être propriétaire
	Ne pas avoir à respecter des conditions de ressources pour pouvoir profiter d'un logement

Usage des équipements, services et commerces

➤ Santé

- Tous ont un médecin traitant
- Ils sont contents de l'arrivée prochaine des dentistes

➤ Commerces

- La réouverture de la supérette est appréciée, avec une patronne très aimable, qui est en train de prendre ses marques.
- L'installation dans la commune de jeunes maraîchers va permettre de se fournir en légumes frais.
- Certains souhaitent un marché à Saint Martin-du-Fouilloux : difficile à concrétiser car il faudrait une demande importante et une clientèle fidèle.

➤ Loisirs

- Associations sportives, culturelles variées et en nombre suffisant.
- Souvent difficile de sortir de chez soi le soir pour participer à des activités : des **séances de cinéma** pour adultes l'**après-midi** seraient appréciées (cf ciné-goûter pour les enfants pendant les vacances).
- **Frein à l'inscription à une activité** : la nécessité de **payer l'année entière sans aucune possibilité de remboursement partiel** lorsqu'on est longtemps absent.
- Pouvoir faire du tir à l'arc : c'est possible lors d'un cycle dédié à ce sport dans le cadre des séances de « Multisport seniors » organisées par le CSI, en intercommunalité et financées en partie par la CARSAT. Le choix des disciplines est fait par le groupe, sur un cycle de 3 séances.

➤ **Mobilité**

- Quand on habite les écarts, il est difficile de se rendre dans le bourg si on n'a pas de voiture : **absence de voie piétonnière, de trottoirs** -> il faut obligatoirement marcher sur le bord de la route et le nombre de voitures ainsi que leur vitesse rendent le déplacement à pied dangereux.
- **Transport solidaire** : tous le connaissent mais le croient réservé aux rendez-vous médicaux. Ce n'est pas le cas :
 - il est accessible à tous (jeunes, actifs, retraités...)
 - il suffit d'être inscrit au CSI (5 € par famille et par an) et de participer aux frais : de 0 à 7 km, forfait de 3 € puis 40 centimes du km
 - il n'y a pas besoin de justifier le déplacement (santé, entretien d'embauche, convenance personnelle...)
 - appeler le CSI pour réserver.Question : le chauffeur attend-il si c'est long ?
- Pourrait-il y avoir **une navette** pour rejoindre le parking-relais de Beaucouzé lorsque la 2^{ème} ligne de tramway fonctionnera ?

Besoins sociaux

- En cas de difficultés, tous savent à qui s'adresser : les enfants, des amis, des voisins. Ils sollicitent également les services de la mairie et le CSI, si nécessaire.
- La plupart des seniors présents se sentent suffisamment impliqués dans la vie de la commune grâce aux associations auxquelles ils adhèrent.
- Priorités/souhaits :
 - La sécurité sur la route
 - Un accompagnement numérique organisé par la mairie à **Saint-Martin-du-Fouilloux** car c'est un domaine qui reste compliqué.

Rencontre de seniors de moins de 75 ans du jeudi 9 mars 2023

Présents

- Participants :
 - ☞ 19 personnes contactées
 - ☞ 10 personnes présentes
- Animateurs : Roseline Buisson, Claire Le Gall, Olivier Morinière

Objectif de la rencontre

En complément des données sociodémographiques collectées dans un premier temps, il s'agit de recueillir de vive voix les préoccupations, les opinions des seniors de moins de 75 ans qui habitent Saint Martin-du-Fouilloux : quels sont leur ressenti, leur vécu, leurs attentes ?

Présentation

➤ Des participants

- 5 femmes et 5 hommes.
- Tous habitent Saint-Martin-du-Fouilloux depuis fort longtemps. : 2 personnes sont natives de la commune et ne l'ont pas quittée, les autres y habitent depuis 54 ans, 46 ans, 45 ans (2 personnes), 40 ans, 39 ans, 35 ans et 25 ans.
- 7 habitent le bourg (plus ou moins près du centre) et 3 les écarts.

➤ De l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

- Établir le diagnostic social de la commune pour déterminer les enjeux et les orientations de la feuille de route du CCAS : cette Analyse des Besoins Sociaux sera transmise au Conseil municipal.
- La rencontre des habitants entre dans le cadre de cette démarche : rencontre en petits groupes avec les séniors (2 groupes : moins de 75 ans et plus de 75 ans) ou entretiens individuels avec les personnes en difficulté, les commerçants et artisans, les familles avec enfants d'âges divers.

Impression générale

Tous se trouvent bien à Saint-Martin-du-Fouilloux et personne n'a envie de partir.

Atouts	Difficultés
Commune vivante où il fait bon vivre, qui a bien évolué Proximité des commerces et des services A la campagne et proche de la ville	Déplacements à pied ou à vélo quasi impossibles : <ul style="list-style-type: none">- des fossés,- pas de trottoirs ou de voies sécurisées,- vitesse excessive des véhicules, en particulier rue du Point du jour et route de Saint-Léger : les limitations à 70 ne sont pas respectées. Déplacements en voiture parfois difficiles : <ul style="list-style-type: none">- trop peu de stops,- manque de visibilité : croisement Moinerie/route de Savennières.

Habitat et hébergement

Dans l'ensemble, les participants sont satisfaits de leur logement actuel.

Certains se posent des questions sur l'avenir à assez longue échéance.

Difficultés	Logement trop grand pour une personne seule + sentiment d'isolement Terrain trop grand qu'il devient difficile d'entretenir Des escaliers Difficulté à quitter la maison Difficulté à se projeter dans autre chose : on se sent encore jeunes et on a du plaisir à jardiner
Souhaits	Rester chez soi et avoir des aides, y compris pour le jardin Rester indépendant Rester propriétaire Avoir la possibilité de vendre sa grande maison et d'en faire construire une plus petite sur le grand terrain mais problème de zonage Être prioritaire pour l'obtention d'un logement plus petit et avec moins de terrain, plus près du bourg (maison ou appartement dans petit collectif) Modèle du foyer-logement qui permet de garder des contacts, de profiter d'un repas en commun, d'animations diverses Aménager le logement actuel ? Certains l'ont fait et d'autres pas du tout. Possibilité d'installer un ascenseur

Information donnée par les élus : un projet de logement intergénérationnel est à l'étude.

Usage des équipements, services et commerces

➤ Santé

- Offre satisfaisante ; Les seniors sont contents de l'arrivée prochaine des dentistes
- Utilisation de Doctolib par certains : c'est pratique pour prendre rendez-vous chez les spécialistes
- Actuellement, pas de problème de déplacement pour accéder aux soins

➤ **Commerces**

- C'est très important et il faut tout faire pour garder une supérette
- Mais la réouverture du Proxi est plus ou moins appréciée : trop peu de choix et patronne qui manque d'expérience : certains sont déçus. Il manque de la viande : pourquoi ne pas la proposer sur commande ou sous vide ?
- Information donnée par les élus : Installation dans la commune de jeunes maraîchers qui envisagent de vendre au détail
- Suggestion : un bungalow avec les produits de base, sans personnel : c'est peut-être bien en dépannage mais pas de lien social.

➤ **Loisirs**

- Associations sportives, culturelles : certains en sont adhérents (Amicale, Comité des fêtes, maisons fleuries)
- Randonnée le lundi après-midi, organisée par l'Amicale : 25 à 30 personnes y participent, dans un rayon de 25 à 30 km autour de la commune, sur une distance de 8 à 10 km. L'idéal serait de faire 2 groupes de niveau différent. Mais problème d'encadrement et d'une façon plus générale, difficulté pour les associations à recruter des « jeunes » (40-45 ans). Randonnée ouverte à tous (même hors commune).
- Retraités très occupés qui ne participent pas aux initiatives citoyennes proposées par la commune : journée citoyenne ou nettoyage de printemps
- Quelques activités hors commune : bridge
- Idée d'organiser un prêt de matériel de bricolage entre habitants

➤ **Mobilité**

- Problèmes de sécurité : cf ci-dessus § « Impression générale / Difficultés »
- Autonomes pour se déplacer en voiture
- Le bus : pourquoi pas si les rotations sont plus nombreuses et quand il sera possible de rejoindre le terminus de la nouvelle ligne de tram ?

➤ **Numérique**

- Certains le maîtrisent, d'autres pas tout à fait (l'ordinateur mais pas le smartphone, par exemple), d'autres encore pas du tout.
- Crainte des arnaques
- Information donnée par les élus : un atelier proposé par la conseillère numérique du CSI aura lieu le 27 mars à 14h30 salle du Conseil à Saint Martin-du-Fouilloux

Remarques diverses

- L'entretien des trottoirs, des espaces verts, du cimetière : c'est mieux
- Problème des déchets « perdus » (plus ou moins volontairement) route de Saint-Léger

Priorités/souhaits

- Cheminements sécurisés dans le bourg et entre le bourg et les écarts : trottoirs, passages aménagés...

Unanimité pour dire que c'est absolument nécessaire.

ENTRETIENS INDIVIDUELS : PERSONNES DÉPENDANTES / EN DIFFICULTÉ / EN SITUATION DE HANDICAP

Thèmes abordés en entretien

- **Depuis combien de temps vivez-vous sur la commune ?**
 - **Soutien et accompagnement :**
 - Services utilisés sur la commune, sont-ils suffisants pour répondre à vos besoins ?
 - Savez-vous vers qui vous diriger ?
- Problématiques spécifiques sur les thèmes
- Logement
 - Accès à la santé
 - Lieu de vie sociale
 - Isolement et soutien : appel à un réseau d'entraide, associations...
- **Propositions et besoins prioritaires**
 - **Autres sujets, autres interrogations**

13/02/2023 Personne en situation de handicap

Une femme, 40/44ans, vit en maison individuelle dans un logement locatif. Elle habite la commune depuis 2002 et s'y sent bien.

Soutien et accompagnement : elle fréquente le cabinet médical (médecin référent), le cabinet des infirmières de la commune. Elle utilise des services extérieurs à la commune : ADMR (Agence de services d'aide à domicile en milieu rural) à St Georges, SAMSAH (services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) à Angers. Elle bénéficie d'une mesure de protection en lien avec sa situation de handicap.

Logement : Elle vit seule, autonome, se sent bien chez elle, pas de problème sur l'accessibilité, l'aménagement, le confort, le loyer.

Accès à la santé : aucune difficulté rencontrée.

Lieu de vie sociale : Ses loisirs : activité artistique peinture, à son domicile, a participé ponctuellement aux ateliers citoyens accompagnée, pas de pratique sportive, plus de participation culturelle pour des raisons de santé. Elle dit être suffisamment informée, n'utilise pas le numérique.

Isolement et soutien : L'ADMR intervient plusieurs fois par semaine pour faire les courses. Elle aime être seule.

Propositions et besoins prioritaires : Un service d'accompagnement pour des sorties par des bénévoles sur la commune.

15/02/2023 Personne en situation de handicap et sa mère aidante familiale

Un homme, 40/44ans, vit en maison individuelle dans un logement locatif avec ses parents. Sa situation de handicap nécessite un accompagnement dans les actes de la vie quotidienne. La famille vit sur la commune depuis de nombreuses années et s'y plaît.

Soutien et accompagnement : ils fréquentent les services et commerces de la commune : cabinet médical, cabinet des kinés et tous les commerces. Le fils bénéficie d'une mesure de protection en lien avec sa situation de handicap.

Logement : Le logement a été adapté pour un accès à l'étage, pour la salle de bain, et équipé d'un monte escalier. Le fils dort dans la salle à manger. Ils se sentent très bien dans ce logement et souhaitent y rester. Le loyer est partagé entre le fils et les parents.

Accès à la santé : l'offre de choix est satisfaisante, pas de problème d'accès aux différents services fréquentés, pas de problème de coût car toute la famille a une prise en charge à 100%.

Lieu de vie sociale : le fils : passe-temps à son domicile : jeux sur sa tablette, il se déplace seul sur la commune : balade, rv médicaux, commerces.

Isolement et soutien : La mère et le fils ne se sentent pas isolés, ils aiment vivre dans le cocon familial. Ils ne font appel à aucun réseau d'entraide par choix, la mère est aidante familiale, un choix partagé entre son fils et elle.

Propositions et besoins prioritaires : ils n'ont pas particulièrement de proposition ni de souhait à exprimer.

16/02/2023 Mère de 2 enfants de 9 ans en situation de handicap

Madame 40/44 ans vit avec son mari et ses deux enfants dans une maison depuis 2012 dont ils sont propriétaires. Un des 2 enfants est en classe ULIS, l'autre en IME, bénéficiant d'un accompagnement scolaire avec un AVS.

Soutien et accompagnement : la famille utilise certains services de la commune : cabinet médical, cabinet des infirmières et des commerces pharmacie, boulangerie. Elle utilise également les services de l'ADMR.

Logement : la maison est en partie accessible et adaptée au handicap d'un enfant (déplacements en fauteuil roulant manuel et en déambulateur), une chambre au RDC, salle de bain adaptée, porte largeur PMR. L'étage devient inaccessible car l'enfant grandit et qu'il ne peut plus être porté.

La famille aurait aimé une maison de plain-pied dans la commune où ils se sentent bien.

Accès à la santé : Ils sont entièrement satisfaits des services de santé.

Lieu de vie sociale : les enfants ont des activités en dehors de la commune, gym sur Chalonnnes et piscine à Cap'Adapt à Beaucouzé. Un des enfants, souhaiterait faire du théâtre. Mme questionne sur l'accessibilité de certains lieux comme la bibliothèque. J'informe Mme que le City Stade est actuellement en rénovation et qu'il y aura un accès PMR. Les enfants n'étant pas scolarisés sur la commune, la famille manque d'informations sur les activités de la commune. J'informe Mme que des informations sont disponibles en Mairie, plaquettes avec les activités proposées par le CSI et l'invite à s'inscrire à la Folio News.

Isolement et soutien : La famille a fait appel à la solidarité d'associations et de la commune pour financer des frais médicaux spécifiques.

20/02/2023 Couple de seniors avec des problèmes de santé

Le couple vit sur la commune depuis 1985. Ils sont propriétaires d'une maison dans le bourg. Ils se plaisent sur la commune et souhaitent y rester tant qu'ils le pourront.

Soutien et accompagnement : ils utilisent les services de la commune : cabinet médical, des infirmières et des kinés, ainsi que les commerces. En cas de besoins spécifiques, ils savent qu'ils peuvent faire appel au CCAS et à l'ADMR.

Logement : Mr et Mme sont propriétaires d'une maison disposant d'un RDC avec chambre et salle de bain. Cette maison est accessible et leur offre la possibilité de rester autonomes au vu de leurs difficultés de santé. Toutefois ils sont conscients qu'elle devient trop grande à entretenir. Mr et Mme envisagent de quitter leur logement pour un logement plus petit. Ils ont déposé un dossier de demande de logement, une maison individuelle T3, dans le futur lotissement du centre bourg.

Lieu de vie sociale : Mr possède une barque de Loire, il fait partie de l'association « Les gens de Louère » où les membres s'entraident, ce qui lui permet encore à ce jour de profiter de ce loisir. Mme ne va plus au cinéma seule, trop difficile de sortir le soir, elle y va sur des périodes de vacances avec ses petits-enfants. Ils fréquentent la bibliothèque et la cabine à livres. Mme participe au scrabble de la Tontine.

Isolement et soutien : Ils font appel à l'ADMR ponctuellement.

Propositions et besoins prioritaires : le couple souhaiterait de l'aide pour les courses, avoir un coup de main pour le bricolage et le jardin (un étudiant, par exemple, qui serait rémunéré). Les personnes ne sentent pas isolées, elles font appel davantage pour des besoins spécifiques et ponctuels que pour un soutien.

CONCLUSION

Toutes les personnes interrogées vivent depuis de nombreuses années sur la commune et s'y sentent bien.

Elles sont satisfaites des services existants sur la commune. Elles se disent bien informées et savent où s'adresser lorsqu'elles en ont besoin.

La Mairie est un lieu repéré pour s'informer.

Le logement est une préoccupation, il n'est plus ou pas adapté au vu des problématiques de santé, de handicap et de vieillissement. Elles souhaitent trouver un logement mieux adapté sur la commune.

Toutes les personnes sont satisfaites de l'accès à la santé et s'estiment même chanceuses du choix qui leur est offert. Toutefois les trottoirs ne sont pas accessibles pour circuler en fauteuil roulant manuel.

Lorsqu'elles utilisent des services extérieurs qui nécessitent des transports, le transport solidaire répond à certains besoins, mais le transport ambulancier est devenu compliqué à obtenir.

Lieu de vie sociale : les personnes rencontrées apprécient l'environnement de notre commune et profitent des espaces verts, des espaces de convivialité intergénérationnels, des activités proposées par les associations et la commune. Certaines activités demandent à être pensées et adaptées aux personnes en situation de handicap et aux personnes vieillissantes.

RENCONTRES INDIVIDUELLES : FAMILLES

02/2023 Contact avec la responsable de la Boîte à Malice

- De nombreuses assistantes maternelles ont arrêté leur activité après le Covid : elles n'ont pas apprécié de revenir à des règles plus strictes après la relative liberté dont elles ont profité pendant la pandémie.
- Ambivalence des parents qui ne cherchent pas nécessairement un accueil collectif : ils apprécient la relation plus feutrée avec une assistante maternelle mais l'accueil collectif leur paraît plus rassurant.
- Avant le Covid, l'objectif était de remplir les places vides dans les accueils ; aujourd'hui, de nombreuses demandes sont non satisfaites, quel que soit le mode de garde (accueil en crèche publique ou privée, ou chez une assistante maternelle) car moins de places qu'avant 2020.
- L'augmentation du nombre de places dans les accueils collectifs ne compense pas la perte de places chez les assistantes maternelles : passage à 30 places en janvier 2024 au multi-accueil Mille pattes.
- MAM : ce sont des structures aléatoires qui n'ont pas de vrai statut juridique.
- Micro-MAM : projet expérimental qui n'est pas près d'aboutir (la PMI est réfractaire).

02/2023 Micro-crèche Les Lilas, crèche privée

Difficile de rencontrer la directrice.

- Ne pas confondre avec la crèche familiale ou la crèche parentale.
- Il serait intéressant de pouvoir comparer le coût pour les parents de ces différentes structures.

02/2023 Parents d'un jeune enfant (8 mois)

Choix d'un accueil collectif mais pas de place à Saint-Martin -> accueil à proximité du lieu de travail qui présente 2 avantages : l'amplitude horaire étant moindre, l'enfant reste moins longtemps en collectivité et le coût est moins important.

- Tendance à la création de ce type de crèche sur les lieux de travail.
- Choix des municipalités : l'ouverture d'une micro-crèche privée ne coûte rien à la commune, ce qui n'est pas le cas d'une crèche en intercommunalité.

02/2023 Famille avec enfant de 3-10 ans

Problème de la garde le mercredi et pendant les vacances scolaires -> recours aux grands-parents. Ne connaissent pas l'ALSH le Bois enchanté

- Info confirmée par Claire : un ALSH va ouvrir à Saint-Martin en septembre 2023, uniquement le mercredi (du moins la 1^{ère} année) avec 30 places, dans les locaux périscolaires et cantine
- L'accueil périscolaire actuel satisfait pleinement les parents : une seule famille souhaiterait qu'il ouvre plus tôt (avant 7h30, horaire actuel). Rôle important du responsable, compétent et efficace.

RENCONTRES INDIVIDUELLES : COMMERCANTS / ARTISANS

02/2023 EIRL Anthony Granier, artisan, électricien

Pas de problème particulier

02/2023 Esprit Auto

Depuis peu de temps dans ces locaux il y a 2 entités différentes :

- Un garage automobile,
- Un négoce automobile.

Le garage a Internet par la fibre, le négoce ne l'a pas.

Rien à signaler de particulier.

02/2023 Palettes Service 49, achat et vente de palettes

L'entrepreneur voudrait s'agrandir pour y installer une unité de broyage des palettes non récupérables (actuellement, il les vend).

02/2023 Menuiseries Chesneau, entreprise de menuiserie

L'entrepreneur voudrait que la mairie installe un (ou des) panneau(x) qui indique(nt) le nom et l'emplacement des entreprises situées ZA La Perraudière.

02/2023 Daniel Moquet, aménagement extérieur

L'entrepreneur cherche à acquérir un terrain au bord de la RD 723 (il est actuellement locataire et un peu à l'étroit). Pas de réseau fibre pour internet.

02/2023 Boulangerie Pâtisserie

Pas de problème particulier.

Souhaite que tous les commerces se maintiennent à Saint-Martin.

20/2023 Transports Derval

Changement de propriétaire et de nom -> **Hyper Volume**, dorénavant (entreprise de transport Cordier située en Côte d'Or).

- A écrit à la mairie mi-décembre pour faire modifier le nom de son entreprise sur le panneau qui se situe au carrefour « La Croix »
- Des problèmes de sécurité se posent lorsque les camions doivent s'arrêter, certains le font du côté gauche de la route pour que le chauffeur descende et aille ouvrir le portail (en dehors des heures d'ouverture de l'entreprise). Il n'est pas envisageable d'équiper chaque camion d'une télécommande (environ 150 camions pourraient potentiellement venir à Saint-Martin). Quelle solution ?

02/2023 Anjou Confort, portails, stores extérieurs

Problème de gestion de poubelles : les entreprises n'ont pas à avoir de poubelles pour les ordures ménagères. Que faire des déchets qui n'entrent pas dans le tri ? Il existe un conteneur près de la salle SYS mais cela oblige à se déplacer.

02/2023 First Auto, négoce voitures occasions

Souhaiterait acquérir le champ situé derrière chez lui pour pouvoir entretenir sa clôture : des arbres la touchent et touchent aussi les fils électriques.

Le réseau internet est trop lent : il n'a toujours pas la fibre. Un technicien Orange lui a dit qu'elle était au rond-point mais il n'a pas su lui dire que sa ligne était raccordée à Saint-Jean-de-Linières !

Remarque importante : plusieurs responsables d'entreprises aimeraient recevoir un accusé réception aux courriers électroniques qu'ils envoient à la Mairie, même si ceux-ci sont traités plus tard.

Comparatifs des données quantitatives

Indicateurs démographiques depuis 1968 (en %)

Savennières	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2008	2008-2013	2013-2018
Variation annuelle moyenne de la population en %	0,2	0,7	0,7	-0,1	2,1	-0,3	-0,6
<i>due au solde naturel en %</i>	<i>0,5</i>	<i>-0,3</i>	<i>-0,5</i>	<i>0,0</i>	<i>0,4</i>	<i>0,3</i>	<i>-0,1</i>
<i>due au solde apparent des entrées sorties en %</i>	<i>0,3</i>	<i>1,0</i>	<i>1,2</i>	<i>-0,1</i>	<i>1,8</i>	<i>-0,7</i>	<i>-0,5</i>
Taux de natalité (‰)	17,8	12,9	12,5	11,4	16,3	12,2	9,7
Taux de mortalité (‰)	13,3	15,7	17,8	11,4	12,8	8,9	10,7

(Source INSEE Dossier complet)

Soulaire-et-Bourg	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2008	2008-2013	2013-2018
Variation annuelle moyenne de la population en %	0,9	4,0	0,2	1,3	1,6	1,2	0,4
<i>due au solde naturel en %</i>	<i>0,2</i>	<i>0,6</i>	<i>0,8</i>	<i>1,0</i>	<i>1,1</i>	<i>0,8</i>	<i>0,9</i>
<i>due au solde apparent des entrées sorties en %</i>	<i>0,7</i>	<i>3,4</i>	<i>-0,6</i>	<i>0,2</i>	<i>0,5</i>	<i>0,4</i>	<i>-0,4</i>
Taux de natalité (‰)	13,7	14,0	13,5	14,4	15,1	12,5	12,6
Taux de mortalité (‰)	12,0	8,1	5,5	4,0	4,0	4,1	4,1

(Source INSEE Dossier complet)

Groupes d'âge composant la population en 2018

	Savennières						Soulaire-et-Bourg					
	Hommes	%	Femmes	%	Total	%	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
0-14 ans	119	18,3	132	19,2	262	18,8	166	21,8	153	20,9	319	21,4
15-29 ans	88	13,5	83	12,1	171	12,8	110	14,5	107	14,6	217	14,6
30-44 ans	119	18,3	120	17,5	239	17,9	139	18,3	147	20,1	286	19,2
45-59 ans	153	23,5	163	23,8	316	23,6	185	24,3	164	22,4	349	23,4
60-74 ans	128	19,7	100	14,6	228	17,1	127	16,7	119	16,3	246	16,5
75-89 ans	36	5,5	68	9,9	104	7,7	33	4,3	38	5,2	71	4,7
90 ans et plus	8	1,2	20	2,9	28	2,0	0	0,0	3	0,4	3	0,2

(Source INSEE Dossier complet)

Evolution de la population par grandes tranches d'âge 2008-2018 (en %)

	Savennières			Soulaire-et-Bourg			Angers-Loire-Métropole			Maine-et-Loire		
	2008	2013	2018	2008	2013	2018	2008	2013	2018	2008	2013	2018
0 à 14 ans	24,9	20,9	18,8	24,1	24,5	21,4	17,7	17,5	17,2	19,7	19,8	19,0
15 à 29 ans	11,9	13,5	12,8	12,8	13,2	14,6	24,6	23,7	23,2	19,5	18,5	18,1
30 à 44 ans	21,0	18,1	17,9	21,9	21,5	19,2	18,4	17,4	16,9	19,8	18,9	18,1
45 à 59 ans	20,4	22,6	23,6	23,9	21,6	23,4	19,6	18,9	18,0	19,7	19,2	19,1
60 à 74 ans	14,4	16,6	17,1	12,0	14,1	16,5	11,8	13,8	15,5	12,6	14,2	16,0
75 ans ou +	7,5	8,3	9,9	5,3	5,2	5,0	7,9	8,7	9,1	8,7	9,4	9,7

(Source INSEE Dossier complet)

Evolution de la population des 0 - 14 ans sur 2008-2018

Savennières	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	1 399	100,0	1 376	100,0	1 336	100,0
0 à 14 ans	348	24,9	288	20,9	251	18,8

ALM	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	280 693	100,0	287 595	100 0	302 399	100,0
0 à 14 ans	49 655	17,7	50 318	17,5	51 986	17,2

Part des séniors dans la population en 2018

	Savennières						Soulaire-et-Bourg					
	Hommes	%	Femmes	%	Total	%	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
60-74 ans	128	19,7	100	14,6	228	17,1	127	16,7	119	16,3	246	16,5
75-89 ans	36	5,5	68	9,9	104	7,7	33	4,3	38	5,2	71	4,7
90 ans et plus	8	1,2	20	2,9	28	2,0	0	0,0	3	0,4	3	0,2

(Source INSEE Dossier complet)

Evolution de la population des seniors 2008-2018

En %	Savennières			Soulaire-et-Bourg		
	2008	2013	2018	2008	2013	2018
60 à 74 ans	14,4	16,6	17,1	12,0	14,1	16,5
75 ans ou +	7,5	8,3	9,9	5,3	5,2	5,0

(Source INSEE Dossier complet)

Personnes de 65 ans ou plus vivant seules

en %	Savennières			Soulaire-et-Bourg		
	2008	2013	2018	2008	2013	2018
65-79 ans	20,3	27,6	22,6	13,0	11,3	16,8
80 ans et plus	44,2	53,7	44,0	34,2	40,4	45,0

(Source INSEE Dossier complet)